

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 3.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 17 JANVIER 1878

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME cette année un magnifique

PORTRAIT DE
SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,
Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

10. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

20. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

30. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centimes additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous empressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

SOMMAIRE

La France et MacMahon.—A la veille, par Fabien Vassé.—L'Institut Canadien-Français d'Ottawa, par L. O. D.—Gazette des Tribunaux : Deux vieillards assassinés pour seize francs.—Recettes utiles.—Closes et autres.—Prix de beauté.—La prise de Plevna.—Faits divers.—Poésie : A la mémoire d'un confrère, Marie-Ludger Casgrain, par Alfred Tremblay.—Une fille laide (suite).—Nos gravures : Les nouveaux ministres en France ; le Saint-Père ; Souvenir du jour de l'an 1878.—Sommaire des nouvelles étrangères de la semaine.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : Souvenirs du jour de l'an 1878 : Le lieu où se reposait le Saint-Père avec ses familiers dans les jardins du Vatican, avant sa maladie ; La chambre à coucher du Saint-Père ; Le ministère parlementaire en France : Pendant que le maître est absent.

LA FRANCE ET MACMAHON

Il paraît de plus en plus certain qu'on a voulu forcer le maréchal MacMahon à continuer la lutte contre la majorité, et à la terminer par un coup-d'état qui aurait déchaîné la guerre civile sur la France. Il est bien évident que les républicains, après les élections qui venaient de leur donner tant de force, n'auraient pas laissé détruire la république sans se battre.

MacMahon avait promis de ne pas se soumettre, mais il a cru qu'il valait mieux s'humilier que de porter la responsabilité d'avoir fait la guerre civile dans des circonstances où rien réellement ne la rendait justifiable. Il a compris qu'ayant accepté la république, il doit en accepter les conséquences, savoir : le gouvernement de la majorité, laquelle a des droits acquis qu'il n'est pas plus permis de violer que les droits de toute autre autorité constituée.

Si cette majorité vient à abuser de ses droits, si l'élément radical, prenant le dessus, met en danger les traditions religieuses et nationales de la France, alors ce sera différent.

Jusqu'à là, les républicains auront nécessairement les sympathies de la majorité des Français et des nations étrangères, et MacMahon n'aura ni le motif ni la force nécessaire pour provoquer une guerre civile.

M. Saint-Genest, l'un des principaux rédacteurs du *Figaro* de Paris, croyait et disait, après le coup-d'état du 16 mai, que le Président, pour être logique, devait emporter les élections n'importe comment, mais que, n'ayant pas voulu aller jusque là, il avait bien fait de se soumettre sans se démettre, et attendre.

Après avoir dit que MacMahon a mieux aimé s'humilier, sacrifier sa dignité, que d'exposer la France à la guerre civile, le fougueux écrivain conservateur, légitimiste même, ajoute :

Quel est donc le conservateur, quel est donc le républicain qui a le droit de lui jeter la pierre ?

Oui, à moins qu'il en soit fini de la France, à moins qu'il n'y ait plus d'espoir, ou reconnaîtra bientôt que, de tous les actes politiques du Maréchal, le plus admirable est celui qu'il vient d'accomplir !

On pourra discuter les autres, mais ce qu'il vient de faire est au-dessus de tout éloge ! C'est plus beau que Sébastopol, c'est plus beau que Magenta !

Une fois certaines fautes commises, il avait à choisir entre sa "personnalité" et le salut du pays, il n'a pas hésité.

Dieu sait que nous ne lui aurions jamais demandé un tel sacrifice, non ! nous le croyions même au-dessus des forces humaines !... Nous croyions que l'oubli de sa dignité, de son amour-propre, ne pouvait jamais aller jusque-là ; nous ne croyions pas que le vrai patriotisme, la vraie grandeur d'une âme pussent monter si haut.

Mais puisque le Maréchal n'a pas trouvé l'épreuve au-dessus de ses forces, soyons-lui recon-

naissants ! les fautes commises viennent de nous, de nos divisions, de nos folies, c'est nous les coupables !... C'est lui la victime expiatoire !

Car il reste pour nous sauver ! Son maintien à la présidence, c'est le Congrès ajourné, le Sénat conservé, le temps donné à la France de devenir raisonnable : ne l'oublions jamais.

Donc, pas de récrimination ; M. Dufaure est un honnête homme et un vrai chrétien. M. Borel est un honnête général, respecté de toute l'armée... Il n'y a certes pas de péril social imminent.

Que les républicains soutiennent le nouveau ministère, puisque c'est le leur ; quant à nous, soutenons simplement le Maréchal.

Et, pour le soutenir, sachons nous résigner, et sans approuver une politique qui n'est pas et ne sera jamais la nôtre, ne lui créons pas d'embarras par une opposition sans patriotisme et sans raison.

Voici, d'après le *Journal de Loiret*, ce qui se passa lorsque le Maréchal eut appris qu'on ne pouvait former le ministère Batbie :

Bientôt un assez grand nombre des amis et des conseillers du Maréchal arrivèrent. A côté de M. Batbie se trouvaient M. Deppeyre, M. Montgolfier, les sénateurs qui avaient dû entrer avec eux dans le ministère, et les derniers ministres, les collègues de M. de Rochebouët.

Le Maréchal déclara que, puisque les conservateurs qu'il avait consultés se jugeaient impuissants à prendre le pouvoir, il n'avait plus qu'à quitter la Présidence, et il lut le message par lequel il annonçait cette résolution aux deux Chambres et au pays.

La scène alors fut singulièrement dramatique. Pendant près d'une demi-heure, tous les personnages présents supplèrent le Maréchal de ne pas se démettre. Ils lui montrèrent les extrêmes dangers et les périls immédiats de sa démission. Ils multiplièrent les adjurations et les instances pour le dissuader.

Le Maréchal résistait toujours. A la fin, le Maréchal, las et tremblant d'émotion, prononça ces mots : " Vous voulez, messieurs, que je reste, malgré ma parole. Vous voulez donc que je me déshonore ?... "

L'assistance était silencieuse, et le Maréchal continua, les yeux pleins de larmes : " Vous me demandez le plus terrible sacrifice qu'on puisse demander à un homme, et vous me le demandez au nom du bien public. C'est mon honneur que vous prétendez que je vous livre... Eh bien ! je vous le donne. Puissiez-vous ne pas me le reprocher un jour ! "

Le Maréchal a fait à temps ce que le roi Charles X fit trop tard. Le 30 juillet, après une affreuse effusion de sang, Charles X retirait ses Ordonnances et appelait dans ses conseils des hommes que trois jours auparavant il jugeait être des hommes de désordre, des factieux, des rebelles.

De quelle gloire ne se fût-il pas couvert, si, ayant la victoire sur lui-même et sur de dangereux conseillers, Charles X avait retiré ses fatales Ordonnances, au moment même où se produisit le premier éclat de la colère nationale !

Est-ce que Louis-Philippe ne céda point, le 23 février, devant le vœu de Paris, prêt à une lutte suprême ? Est-ce que ce fut la faute du vieux roi, si le sinistre hasard, si l'épouvantable malentendu du boulevard des Capucines ralluma soudain un incendie qui s'était éteint dans l'allégresse et la confiance publique ?

Que d'autres nobles et grands exemples nous pourrions évoquer ici !

Est-ce que le glorieux Anglais qui a nom Robert Peel ne s'est pas démenti et déjugé en vingt-quatre heures pour le bien de son pays, et sous le jet irrésistible de la vérité lui apparaissant ?

A LA VEILLÉE

M. Aimé Gélinas vient d'être nommé secrétaire privé de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de Manitoba. Cette charge le force à prendre congé des lecteurs de *L'Opinion Publique*. C'est la plus triste nouvelle que nous puissions annoncer aujourd'hui à ses nombreux lecteurs. Nous ne prétendons point faire l'éloge de notre ami Gélinas—dans ce siècle, on ne loue que les morts... et les ministres de son parti... et notre ami n'est ni l'un ni l'autre,

et n'a pas, non plus, la moindre envie d'être l'un ou l'autre. Mais son jeune et brillant passé nous autorise à dire qu'il saura continuer et agrandir son beau chemin commencé au *Constitutionnel*, à la *Minerve* et à *L'Opinion Publique*, qu'il illustra pendant une année. L'avenir appartient à ceux qui travaillent, et M. Gélinas est un rude travailleur. Si le lieutenant-gouverneur de Manitoba est de fer, comme on le dit, il a su se choisir un secrétaire d'acier.

La position qu'il vient d'accepter est peut-être aussi belle et paie peut-être mieux que celle de collaborateur à *L'Opinion Publique*. Souhaitons lui du succès, et que le faste de la Cour ne lui fasse point oublier ses bons lecteurs de *L'Opinion Publique*.

* *

La législature de Québec reprendra ses travaux le 19 du courant. Nous aurons un carnaval joyeux comme celui de Venise. Si tout n'est pas chant, musique et fête comme à Venise, tout sera lutte, combat et victoire à Québec, à Ottawa et à Toronto. Ces trois parlements siégeront en même temps. L'hiver politique promet des chaleurs. M. DeBoucherville les a déjà senties, malgré le froid. Au Conseil Législatif, à Québec, l'hon. M. Archambault a salué le discours du trône par un violent coup de feu, presque à bout portant.

L'histoire se réimprime. Après la guerre des deux roses, nous avons la guerre des deux rives, et la guerre des deux villes. Chacun sait bien, en effet, que sous les noms de tracé du Bout-de-l'Île et tracé de Terrebonne, c'est la lutte de Québec contre Montréal. Quoiqu'il en soit, le discours de l'hon. M. Archambault a bien défini le terrain sur lequel doit se livrer la plus grande bataille de la session de Québec. Le gouvernement devra donner des explications devant les Chambres. En attendant, ne préjugeons rien. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. Si le gouvernement nous prouvait que son tracé par Terrebonne est plus avantageux, moins dispendieux que celui par le Bout-de-l'Île, il faudrait bien y passer. Le préjugé gêne tout. En attendant les explications du ministère sur cette importante question du chemin de fer de la rive Nord, soyons convaincus que tout ce qui a été fait l'a été dans le seul but d'être utile au pays. Car, enfin, les ministres d'un pays sont bien autant que le dernier des sujets, que la loi nous oblige de croire honnête, jusqu'à ce que le contraire ne soit prouvé ; ainsi, jusqu'à preuve du contraire, nous sommes obligés de croire à l'intégrité et à la sagesse de ceux qui dirigent et administrent la chose publique. Le dénigrement de nos hommes publics rejait toujours sur nos institutions, et fausse l'éducation publique de la nation. Ce n'est pas en faisant passer nos gouvernants pour des voleurs que vous ferez respecter et aimer nos institutions civiles et politiques. Celui que vous traînez dans la boue aujourd'hui peut être appelé demain aux hautes fonctions de magistrat. Et vos dénigrements auront contribué à diminuer le respect franc et sans borne qui doit toujours entourer la magistrature.

* *

Le *Nouveau-Monde* suggérerait, ces jours derniers, d'amender la constitution de notre législature locale, de manière à n'avoir la réunion des Chambres qu'à tous les deux ans. Ce serait un bon moyen

d'économiser. Nous payons près de \$150,000 par année pour nos députés, conseillers, traducteurs, impressions, etc., etc. D'après la suggestion de notre confrère du *Nouveau-Monde*, cette somme assez ronde pourrait être utilement employée à des octrois aux chemins de fer, à l'encouragement de l'éducation et de l'agriculture dans le pays.

* *

Dans sa critique du discours du Trône, M. Joly suggère l'abolition des processions publiques et nationales dans la province. Plus de procession le jour de la Saint-Jean-Baptiste ! Plus de procession le jour de la Saint-Patrice, de la Saint-André et de la Saint-Georges ! Plus de procession publique le jour de la Fête-Dieu ! Cette idée mettra du temps à faire son chemin. Et pourquoi se réaliserait-elle ? Les belles et patriotiques démonstrations de la Saint-Jean-Baptiste, de la Saint-Patrice, de la Saint-André et de la Saint-Georges, ne sont-elles pas la manifestation la plus brillante des plus beaux sentiments du cœur du citoyen, comme les pompes solennelles de la Fête-Dieu, un éclatant témoignage de foi et d'amour envers le divin Dispensateur de la force, de la prospérité et de la gloire des peuples ?

* *

L'ouverture du parlement d'Ontario a eu lieu le 9 du courant. Le discours du Trône est très-long et déclare que tout est tranquille, heureux et prospère dans le domaine que Sa Majesté lui a confié.

La moisson a été abondante. La dépression des affaires n'a pas diminué sensiblement le commerce de bois. Le revenu de la vente des terres publiques n'a pas diminué ; les travaux de colonisations ont été poussés avec vigueur pendant la dernière saison. Le discours du Trône fait allusion à la cause qui sera bientôt jugée par le Conseil Privé, en Angleterre, sur la validité de la décision des arbitres nommés pour régler les réclamations de Québec contre Ontario, et de la province d'Ontario contre Québec. Il parle aussi de la délimitation des provinces d'Ontario et du Nord-Ouest, et de beaucoup d'autres choses d'une moindre importance.

* *

En Europe, depuis la reddition de Plevna et du maréchal MacMahon, les Russes et les Gambettistes sont victorieux. Mais la guerre ne semble pas plus terminée pour cela ; l'Angleterre fait des appareils de guerre. Bismark ne dort pas. Victor-Emmanuel vient de mourir ; tout cela contribuera à créer de l'agitation, des revers, des combats, des massacres.

Le roi d'Italie est mort avant son prisonnier. Pie IX lui a pardonné son crime de faiblesse et de lâcheté.

FABIEN VANASSE.

L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA

M. Napoléon Bourassa a donné, mercredi soir, 9 janvier, une lecture devant cet Institut sur l'art au moyen-âge. Il est malheureux qu'on fasse venir de si loin un homme aussi remarquable, pour le faire parler dans une grande et belle salle presque vide.

Bien entendu, les officiers de l'Institut ne sont pas responsables de cette indifférence du public, mais ils devront s'en défier à l'avenir.

Il est un fait bien constaté : c'est que, si notre population aime à entendre des discours sur des sujets patriotiques et nationaux, elle apprécie peu des lectures sur des sujets littéraires. Il faut quelque chose qui l'excite, l'émeuve, qui agisse avant tout sur ses sentiments. Dans des villes comme Québec et Montréal, on peut trouver un auditoire littéraire, et encore faut-il que le sujet et la personne excitent spécialement la curiosité.

Le travail de M. Bourassa aurait pu être lu devant la société la plus difficile, et il aurait été apprécié comme il le mérite. C'est un beau morceau de littérature fait pour les esprits les plus délicats. M. Bou-

rassa a parlé de l'art en artiste, en poète et en chrétien. Il a démontré que le moyen-âge avait, plus que le paganisme et les temps modernes, atteint l'idéal que l'art doit poursuivre, grâce aux inspirations de la foi, à l'influence du christianisme sur les esprits.

Il a exprimé une foule de pensées et de sentiments remarquables qui auraient mérité d'être débités avec plus de chaleur et de force. Il parle trop bas, il faut être bien près pour l'entendre.

La musique a été à la hauteur de la littérature, au moins dans certaines parties.

On avait même voulu trop bien faire peut-être, en ne choisissant que de la grande musique. Malheureusement, tel qui réussit dans l'opérette ou la chanson légère, est déplacé dans *Lucrèce Borgia* ou *Lucie de Lamermoor*.

M. Beaudry a une belle voix, mais Domizetti n'aurait pas reconnu son chef-d'œuvre dans sa bouche.

Nous sommes presque tenté d'en dire autant de MM. Caspeau et Chateaubert, dans le duo *Edgar de Lucie de Lamermoor*. Ce sont deux bons chanteurs, deux excellents acteurs surtout, qui chantent et jouent avec beaucoup d'esprit et de goût, quand ils restent dans le haut comique, l'opérette ou le mélodrame.

M. Dauray a été charmant, comme toujours, dans ses chansonnettes : on ne peut mettre plus de bon ton, de naturel et de grâce dans le comique.

Les demoiselles Heney et Boulet ont joué avec succès un duo sur le piano.

M. Ed. Gauthier a chanté *Les hirondelles de France* avec une voix capable de faire revenir ces charmants oiseaux parmi nous en plein hiver.

Enfin, parlons de madame Christin et de mademoiselle Jane Aumond, qu'on était curieux d'entendre ensemble ou plutôt dans la même circonstance.

Il faut donner à Ottawa ce qui lui est dû ; même avant l'arrivée de madame Christin, on aurait trouvé difficilement à Montréal ou à Québec trois cantatrices comme madame Gélina, madame Evanturel et mademoiselle Aumond.

Avec madame Christin, qui vient d'arriver de Montréal, elles forment un quatuor difficile à surpasser, et même à égaler.

Mademoiselle Aumond, qui possède une voix de contralto des plus remarquables, a trouvé dans madame Christin une rivale qui lui dispute la palme. Élèves toutes deux de madame Petitpas, elles ont à peu près la même méthode, et chantent avec autant d'art l'une que l'autre ; à la puissance et à la souplesse de la voix, elles joignent une grande connaissance de la musique. Si madame Christin a quelque chose de plus riche, de plus gracieux, de plus moelleux dans la voix, mademoiselle Aumond l'emporte par la vigueur, le feu et la puissance ; elle est plus éloquente.

Nous ne croyons pas qu'il y ait deux plus belles voix de contralto dans le pays, et elles chantent si bien toutes deux, qu'à moins d'être très-expert, la dernière qu'on entend, paraît l'emporter sur l'autre.

L'orchestre de M. Dauray a été excellent comme toujours.

L. O. D.

On lit dans la dernière correspondance parisienne de M. F. Gaillardet au *Courrier des Etats-Unis*, relativement à l'Exposition Universelle de 1878 :

Que les industriels américains se mettent donc à l'œuvre pour tenir dans notre grand tournoi pacifique un rang digne de leur pays. Le premier des Etats américains qui viendra y prendre place sera le Canada, dont les exposants ont déjà fait partir un navire chargé de leurs produits. Ils ont été secondés, dit-on, avec une bonne volonté parfaite et un zèle patriotique par le gouverneur anglais du Dominion, lord Dufferin, qui montre, du reste, en toute occasion, son respect pour les droits de la langue française en Canada. Il a été un de ses premiers défenseurs, et on m'a écrit d'Ottawa qu'à l'occasion de l'inauguration de l'Institut-Canadien-Français, fondé dans cette ville, on avait remarqué les vifs applaudissements donnés par cet homme d'Etat éminent aux passages du discours très-académique de M. P. J. O. Chauveau, qui avait traité la langue française. L'empressement avec lequel les Canadiens ont répondu à l'appel de notre gouvernement montre que ce n'est pas par le langage seul qu'ils sont restés Français.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE L'YONNE : Deux vieillards assassinés pour seize francs.—Condamnation à mort.

La Cour d'assises de l'Yonne vient de prononcer une condamnation à mort : l'homme qui a été frappé ainsi de la peine suprême est un ouvrier de Sens, nommé Jean Dufond, malfaiteur des plus redoutés, qui avait déjà comparu plusieurs fois devant le jury, et qu'un vol de cent mille francs, commis dans les circonstances les plus audacieuses, avait fait condamner, en 1854, à dix années de réclusion.

Envoyé en surveillance à Sens après l'expiration de sa peine, Jean Dufond y avait été condamné de nouveau à plusieurs reprises, notamment à treize mois de prison pour vol, et il sortait de la maison centrale quand il commit, au mois d'août dernier, le double assassinat suivi de vol à raison duquel il a été déferé une dernière fois au jury.

Il y avait à Saint-Martin-du-Tertre, près de Sens, une petite auberge isolée tenue par deux vieillards, les époux Adnot. La femme, paralytique, ne pouvait quitter son lit ; le mari était lui-même malade, et son petit établissement ne prospérait pas.

Dans la nuit du 25 au 26 août, vers trois heures et demie, Jean Dufond quittait Sens et se dirigeait vers Saint-Martin-du-Tertre. En route, il fit choix d'une pierre à arêtes vives et tranchantes, qu'il enveloppa dans son mouchoir.

A cinq heures, il frappait à la porte de l'auberge des époux Adnot. Le mari était déjà levé. Dufond lui demanda un petit verre d'eau-de-vie et pénétra après lui dans la maison.

Le vieil aubergiste descendit à la cave pour y prendre une bouteille ; c'est à ce moment qu'il fut attaqué par le malfaiteur, qui, se précipitant sur lui par derrière, le frappa sur la tête à l'aide de la pierre qu'il avait apportée.

Adnot eut à peine la force de crier faiblement : " Au secours ! " Il tomba baigné dans son sang et ne remua plus. Dufond, le croyant mort, s'élança aussitôt dans la chambre où reposait la femme de l'aubergiste, et il brisa, à coups de pierre, le crâne de la pauvre paralytique. Puis il prit, dans une armoire, seize francs, tout ce que possédaient les époux Adnot, et s'enfuit.

Cependant le vieux cabaretier n'était pas mort. La fraîcheur de la cave le fit revenir à lui peu à peu. Il se traîna tout sanglant, et parvint, avec des efforts inouïs, à monter l'escalier. Il alla jusqu'à la porte de sa chambre, la poussa, et, aveuglé par le sang qui ruisselait de ses blessures, il alla tomber inanimé auprès du lit sur lequel était étendue sa femme morte, qu'il ne vit pas.

C'est là que des cultivateurs de Saint-Martin le trouvèrent vers huit heures du matin. Le vieillard se ranima un instant, fit connaître le nom de son assassin, et mourut.

Dufond fut arrêté le jour même. En face de charges accablantes qui pesaient sur lui, il fit bientôt des aveux complets.

Les jurés de l'Yonne, qui avaient à prononcer sur le sort de ce misérable, ont fait bonne et ferme justice.

L'arrêt de la Cour d'assises ordonne que l'exécution de Dufond aura lieu sur l'une des places publiques de Sens.

RECETTES UTILES

PAPIER A DÉCALQUER.—Quand manque le papier à décalquer que l'on achète dans le commerce, on peut le remplacer par une feuille de papier Joseph ou de papier blanc très-fin que l'on trempe dans une solution de gomme arabe. On presse ensuite cette feuille entre deux autres, on sépare pendant que le papier est encore humide et on obtient trois feuilles de papier que l'on fait sécher et qui deviennent aussi transparentes que le papier huilé sans danger de tacher les étoffes ou les dessins sur lesquels on les applique.

SAIGNEMENT DE NEZ.—Le saignement de nez ne doit pas être arrêté ou même gêné quand il est lent et peu abondant, parce que, dans ce cas, il est plutôt salutaire que nuisible. Quand, au contraire, il est abondant et que l'on a lieu de redouter une trop grande perte de sang, on arrose les narines et les tempes avec de l'eau

fraîche, on fait aspirer de l'eau très-froide, glacée si on le peut. Il est également bon d'appliquer sur le front et sur les côtés de la tête des compresses d'eau froide.

On conseille également de tenir la tête levée et de tenir levé en l'air le bras opposé à la narine qui saigne ; le bras droit, si c'est la narine gauche, et le bras gauche, si c'est la narine droite. Concurrément avec ces moyens, on fait boire à la personne indisposée un peu d'eau sucrée et froide dans laquelle on a versé une cuillerée à café d'eau de Pagliari.

Il est nuisible et même dangereux d'essayer l'arrêt du saignement de nez en glissant une clef ou tout autre objet en métal dans le dos de la personne à soigner.

COMPOSITION POUR COLLER LE PAPIER.—Prendre 70 grammes de colle de Flandre et un poids égal de savon blanc. Faire dissoudre ces deux substances dans un demi-litre d'eau exposée sur un feu doux, puis ajouter 30 grammes d'alun en poudre, agiter, filtrer et laisser refroidir. Pour coller le papier, on le plonge feuille par feuille dans cette composition, on bien on étend celle-ci sur le papier au moyen d'un pinceau et on laisse sécher. L'usage de cette colle est très-commode quand on veut coller une place grattée.

CHOSSES ET AUTRES

Le sixième concile provincial doit être convoqué à Québec pour le 19 mai.

Son Excellence Mgr. Couroy a quitté Montréal pour Portland. Il doit passer quelque temps aux Etats-Unis.

C'est cette semaine que doit avoir lieu, à la cathédrale de Rimouski, l'installation du chapitre diocésain. Il y aura une grande fête à cette occasion.

Nous apprenons avec plaisir que, sur la proposition de M. Paul Féval et après rapport de M. Tony Révillon, M. Faucher de Saint-Maurice vient d'être nommé membre de la Société des Gens de Lettres de Paris.

Les journaux ont fait des révélations curieuses sur les abus de la prison préventive en Espagne. Un fait nouveau vient de se produire à l'appui de leur thèse.

On a mis en liberté, tout récemment, un individu impliqué dans l'affaire de l'assassinat du maréchal Prim (décembre 1869). Il a donc subi sept ans de prison préventive et, au bout de ce temps, les tribunaux décident qu'il n'y a pas de motifs pour le condamner.

Dans une brochure apologétique sur M. de Bismark—brochure qui fait quelque bruit en Allemagne—nous trouvons un fait assez curieux.

L'auteur raconte que dans l'album d'un éminent diplomate très-connu, on trouve les trois inscriptions suivantes :

1o " Ma longue vie m'a appris deux sagesse, que j'ai eu souvent à pratiquer ; l'une, de beaucoup pardonner ; l'autre, de ne jamais oublier." (23 mars 1870.) *Guizot*.

2o " Un peu d'oubli ne nuit pas à la sincérité du pardon." (16 avril 1870.) *A. Thiers*.

3o " Ma vie m'a appris que j'ai beaucoup à oublier et beaucoup à me faire pardonner." (17 novembre 1871.) *Bismark*.

L'auteur dit que la maxime de M. Bismark est fort noble, mais que rien, dans ses actes, ne trahit ces vertus de conciliation et de modestie.

Le Saint-Père, qui a une grande affection pour Alphonse XII, son filleul, lui envoie un aubergiste apostolique chargé d'assister à son mariage, qui aura lieu le 23 janvier, et porteur d'un anneau nuptial béni par Sa Sainteté, ainsi qu'une rose en diamants pour la future reine d'Espagne.

On annonce la mort de l'hon. M. Joseph-Elie Thibeau, registrateur du comté de Portneuf.

Le défunt a représenté le comté de Portneuf dans l'ancienne Assemblée Législative depuis 1857 jusqu'à 1861. Il fut, en 1858, un des membres du cabinet Brown-Dorion. En 1863, sous le cabinet McDonald-Dorion, M. Thibeau fut nommé registrateur du comté de Portneuf, charge qu'il a continué à remplir jusqu'à sa mort.

Il était frère des hon. MM. Isidore et Rosaire Thibeau.

Comme les autres membres de sa famille, M. Thibeau était autrefois engagé dans le commerce ; il a toujours résidé au Cap-Santé, chef-lieu du comté de Portneuf.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au RÉV. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York*.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désirent faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870).

PRIX DE BEAUTÉ

Sait-on la merveilleuse attraction qui sera offerte à Paris aux millions d'étrangers accourus des quatre points cardinaux à l'Exposition du Champ-de-Mars? la collection des portraits des plus belles et des plus jolies femmes du globe.

Il faut le dire avec regret, l'esprit de la

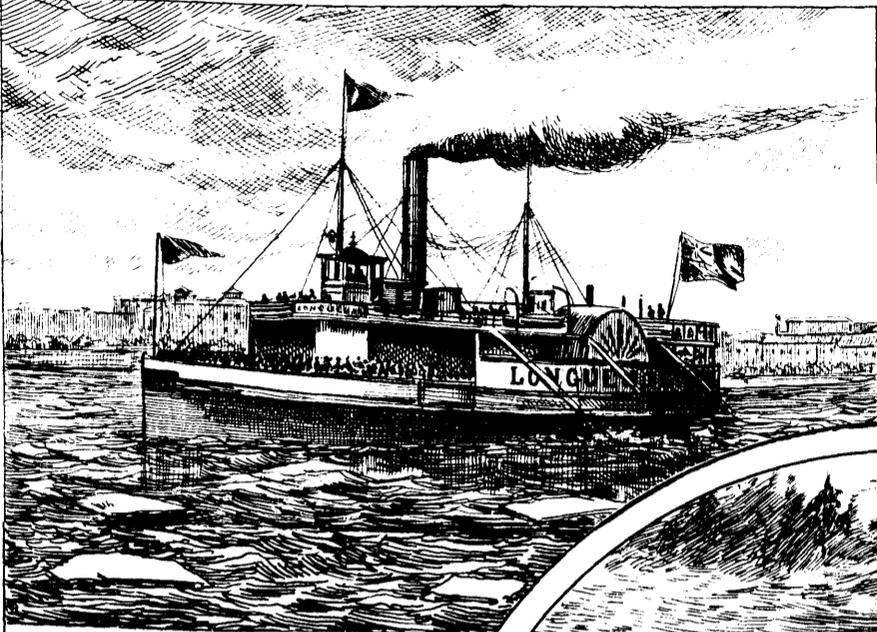
galanterie française tant renommé a fait défaut à cette occasion; le beau sexe a été oublié par les organisateurs de l'Exposition! Mais nos voisins, les Castillans, n'ont eu garde de commettre pareille irrévérence à l'égard de la plus parfaite moitié du genre humain, et c'est dans le pays du Cid et de Colomb, sur la terre des hidalgos et des chevaliers légendaires, c'est au bateau des Don Giovanni qu'a été conçu le projet d'ouvrir à Paris, à l'Exposition uni-

verselle, un concours international de la beauté!

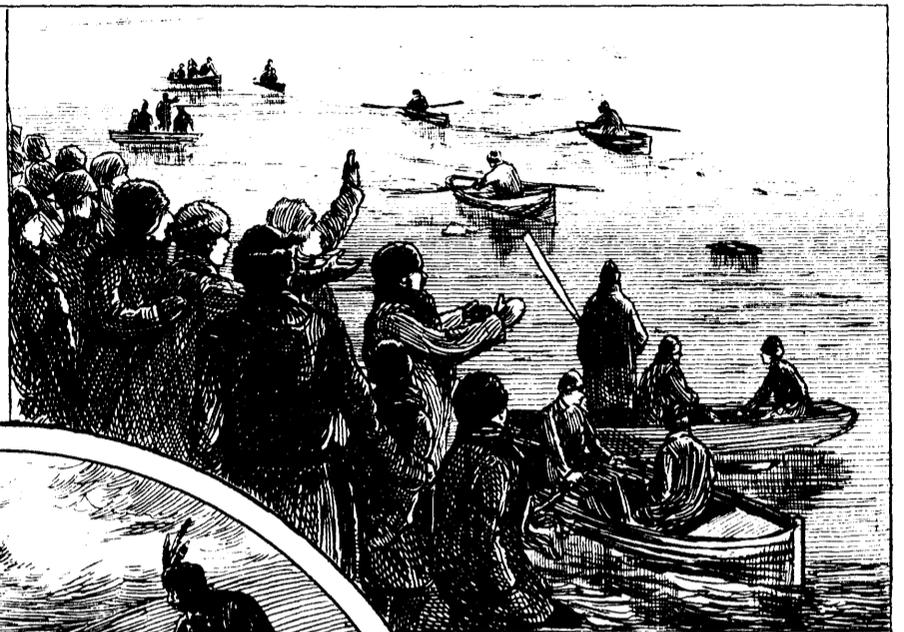
Qu'on lise à ce sujet le journal espagnol *El Norte de Castilla*, qui annonce cette attrayante conception, qui en démontre la moralité, l'utilité, et la recommande comme officiellement patronée par le ministre des travaux publics de Madrid, auquel devront être adressés les portraits des concurrentes!

Il est fait appel à toutes les jolies femmes

du monde. Il y aura 61 prix, 31 lots en argent, 100 accessits et 200 mentions honorables. Le juré sera composé de deux membres par nation: un cavalier et une dame. Ils jugeront d'après deux photographies: l'une représentant le sujet vu de face, l'autre de profil. Le programme ne dit pas si les modèles seront vêtus, mais il annonce que les 61 portraits gagnants seront exposés pendant douze jours dans un salon réservé.



VOYAGE DE PLAISIR SUR LE FLEUVE



RÉGATTES



LA POUSSIÈRE DANS LES RUES



DES INDIENS SAUTANT LES RAPIDES



PÊCHE A LA LIGNE SUR LE QUAI RICHELIEU



DES MOUTONS AU PATURAGE EN ARRIÈRE DE LA MONTAGNE



LABOUR A ST.-BRUNO

SOUVENIRS DU JOUR DE L'AN 1878

Ce n'est pas tout! il y aura un prix d'honneur, et la *beauté* qui sera proclamée reine sera invitée à se rendre à Paris, où elle sera montrée aux Parisiens, habillée cette fois, traînée dans un char splendide par six magnifiques chevaux du plus pur sang d'Andalousie ou de race arabe, et suivi des concurrentes qui, ayant obtenu des prix, voudraient se joindre au cortège triomphal.

Il est ajouté que des albums d'une grande richesse seront offerts aux souverains des nations qui auront pris part au concours de la beauté, et que des collec-

tions moins riches mais tout aussi intéressantes seront mises à la disposition du public.

Tel est à peu près l'ensemble de ce projet qui, tout plaisant et fantaisiste qu'il puisse être, ne laisse pas d'offrir certain intérêt au point de vue de l'art pur et du plaisir des yeux.

Mais une réflexion se présente. Tous les peuples de la terre ne se font pas de la beauté la même idée. Si les Vénus chinoises, algonquines, polynésiennes et hottentotes se présentent au concours, leurs formes, les contours de ces dernières sur-

tout, jureront horriblement avec nos modèles européens. Aux yeux d'un jury connaisseur, il serait difficile d'accorder un prix de beauté à un type qui rappellerait celui de la femme africaine exposée dans une vitrine du Muséum du Jardin des Plantes de Paris.

Les peuples orientaux, auxquels on accorde le goût du beau, résumant ainsi qu'il suit les principales perfections de la femme:

Une femme, pour être belle, doit avoir quatre choses noires: les cheveux, les sourcils, les cils et les prunelles;

Quatre choses blanches: la peau, le globe de l'œil, les dents et les jambes;

Quatre choses rouges: les lèvres, la langue, les gencives et les pommettes;

Quatre choses rondes: la tête, le cou, l'avant-bras, les chevilles;

Quatre choses longues: la taille, les doigts, les bras, les jambes;

Quatre choses larges: le front, les yeux, les reins, les hanches;

Quatre choses étroites: les sourcils, le nez, les lèvres et les doigts;

Quatre choses mignonnes: la poitrine, les oreilles, les mains, les pieds.

LA PRISE DE PLEVNA

Les Russes apprirent vendredi soir qu'Osman Pacha s'appêtait à faire une sortie, et firent de leur côté tous les préparatifs pour le recevoir.

Osman Pacha avait abandonné, durant la nuit, toutes ses positions depuis Grivitzja jusqu'à Mont-Vert, et concentré la plus grande partie de son armée sur la rive gauche du Vid, qu'il avait traversé par deux ponts, l'un ancien, l'autre nouveau et récemment construit. Il emmenait une partie de son artillerie, environ trois batteries, et un train d'environ 5 à 600 véhicules trainés par des bœufs. Il avait réussi à faire franchir la rivière par son armée, son artillerie et une partie du train au lever du jour. Les Russes disent que le fait qu'il partait avec un train aussi considérable, prouve qu'il s'était trompé au sujet de leur nombre ; qu'il croyait que la ligne russe, par suite de l'absence du général Gourko, était très-faible sur la route de Sofia, et pensait qu'une autre route le long du Vid était virtuellement ouverte.

L'attaque fut dirigée contre les positions occupées au nord de la route de Sofia par les grenadiers, dont les lignes s'étendaient de la route jusqu'en un point en face d'Opanès, où elles faisaient leur jonction, à la ligne des Roumains, qui se recourbaient à travers Susurla. On dit que l'attaque a eu lieu avec mille hommes, mais j'en doute, car il n'y a réellement pas de place pour déployer autant de troupes, à moins qu'elles ne fussent descendues des hauteurs d'Opanès et qu'elles eussent pris les positions roumaines, et je n'ai pas appris qu'elles l'aient fait. De plus, les Turcs n'ont pas attaqué les positions russes au sud de la route, comme ils l'auraient probablement fait s'ils avaient attaqué en pareille force. Quoi qu'il en soit, l'attaque a été des plus brillantes et des plus audacieuses.

Les Turcs s'avancèrent aussi loin qu'ils le purent à l'abri de leurs chariots, tandis que les Russes dirigeaient contre eux un feu terrible de leurs carabines Berdan, qui sont à peine moins meurtrières que les Peabody, et ouvraient contre la ligne en marche un feu d'obus et de *shrapnells*. Les Turcs accomplirent alors un acte de magnifique bravoure, qui n'a d'égal que la prise des deux fameuses redoutes par Skobelev.

Trouvant probablement que leur abri commençait à leur manquer, les bœufs des chariots ayant été tués ou s'étant enfuis frappés de terreur, ils s'élançèrent en avant contre la ligne de retranchements occupée par le régiment de Sibérie, sautèrent au-dessus comme une trombe, pénétrèrent dans la batterie et tuèrent à coups de baïonnette presque jusqu'au dernier des artilleurs, officiers et soldats, qui se tinrent auprès de leurs pièces avec un inébranlable héroïsme. Le régiment de Sibérie avait été bousculé et presque annihilé. Les Turcs avaient rompu le premier cercle qui les enfermait. S'ils étaient allés plus loin, ils en auraient trouvé deux autres ; mais ils n'en eurent pas le temps. Les Russes se rallièrent presque immédiatement.

Le général Stroukoff, de la suite de l'empereur, amena la première brigade de grenadiers, qui, conduite par son général, se lança sur les Turcs avec furie. Il s'engagea un combat corps à corps, baïonnette contre baïonnette, qui a duré plusieurs minutes, dit-on, car les Turcs s'accrochaient aux canons capturés avec une opiniâtre obstination. Ils semblaient avoir oublié dans la fureur de la bataille qu'ils étaient venus pour s'échapper de Plevna, et non pour prendre et garder une batterie, et ils tinrent aux canons avec presque autant d'acharnement que les Russes qui étaient étendus morts autour d'eux en avaient déployé quelques minutes auparavant.

Presque tous les Turcs engagés dans ce combat ont été tués. Ceux qui se trouvaient dans les tranchées sur les flancs, ouverts au feu des Russes, avaient nécessairement peu d'abri ; ils furent bientôt battus, et commencèrent une retraite qui, sous le feu meurtrier dirigé contre eux, se changea rapidement en fuite. Quel-

ques-uns cherchèrent un abri derrière les chariots brisés, et retournèrent le feu pendant quelque temps, mais la grande majorité se réfugia sur les berges profondes du Vid, où ils trouvèrent un simple abri contre les obus et les balles russes. Ils se reformèrent sur ces berges et commencèrent immédiatement à répondre au feu des Russes.

Il était alors huit heures et demie, et la sortie turque était virtuellement repoussée, mais la bataille continua pendant quatre heures encore. Les pertes infligées, à partir de ce moment, n'ont pas été grandes de part ni d'autre, car les deux armées étaient à couvert. Les Russes étaient résolus à empêcher une nouvelle sortie, et des deux côtés on resta ainsi en position. En réalité, il paraissait y avoir au premier abord toute probabilité que les Turcs feraient un nouvel effort, bien qu'il fût évident, pour quiconque connaissait la force des Russes et avait vu cette affaire, que dès le début ils n'avaient aucune chance de s'échapper, alors même que Osman Pacha aurait eu deux fois autant de troupes.

Pendant quatre heures l'ouragan de plomb continua, en même temps qu'une centaine de canons envoyaient la flamme, la fumée et le fer. Pendant tout ce temps nous nous attendions à voir l'un ou l'autre des adversaires se lancer à la charge. Nous pouvions encore difficilement comprendre que ce fût le dernier combat que nous verrions autour de Plevna, et que lorsque les canons cesseraient de tirer, ce serait la dernière fois que nous les aurions entendus ici. C'était un spectacle profondément impressionnant. Derrière nous la plaine s'étendait jusqu'à l'horizon, noire et sombre, sous les nuages couleur de plomb d'une lugubre journée de décembre ; devant nous la gorge conduisant à Plevna, flanquée de chaque côté par de hauts rochers escarpés, et entre nous et eux, la fumée, le feu et le grondement de la bataille remplissant l'air de son puissant tonnerre, une bataille de laquelle dépendait le sort, non de Plevna, car la ville longtemps assiégée était déjà aux mains des Russes, mais d'Osman Pacha et de son armée.

* *

Vers midi, le feu commença à se ralentir des deux côtés. Puis il s'arrêta complètement. Le roulement de la mousqueterie et le sourd grondement de l'artillerie ne se faisait plus entendre. La fumée s'éleva et le silence s'établit—un silence qui ne sera pas interrompu ici pendant maintes années, peut-être même jamais, par les bruits de la bataille.

Le feu avait cessé depuis plus d'une demi-heure, lorsqu'on vit flotter un drapeau blanc sur la route qui contourne les rochers au-delà du pont. Plevna était tombé et Osman Pacha allait se rendre.

Un long et retentissant hurra s'éleva des rangs de l'armée russe lorsque le drapeau blanc apparut et qu'on comprit sa signification—un hurra joyeux qui retentit dans toute cette lugubre plaine et fut répercuté par les échos sonores des rochers qui dominaient la scène. Il était clair qu'un fardeau avait été enlevé du cœur de tous.

Un moment après on vit un officier turc, un drapeau blanc à la main, traversant le pont à cheval. Il s'avança jusqu'auprès du général Ganjecky, commandant des grenadiers, s'arrêta un moment et retourna sur ses pas. On apprit que c'était un officier d'un grade inférieur, et qu'il retournait parce que le général Ganjecky l'avait invité à envoyer un officier ayant rang de pacha pour négocier les conditions de la capitulation.

Nous nous avançâmes alors à trente ou quarante, ayant à notre tête le général Skobelev, qui avait été posté ce matin sur la route de Sofia, le long de la chaussée vers le pont, à courte portée des carabines turques, si les soldats turcs groupés en masse sur la route derrière le front au sommet des rochers dominant sur le Vid avaient voulu tirer sur nous.

A environ 50 mètres du pont, et à 75 de quelques masses turques groupées de l'autre côté, nous fîmes halte. Le général Skobelev et deux ou trois autres officiers

agitèrent des mouchoirs blancs. Les Turcs répondirent à ce signal d'amitié en agitant un morceau de mousseline blanche, d'environ 2 mètres carrés, attaché à une hampe. Puis deux cavaliers s'avancèrent portant chacun un drapeau blanc. Ils traversèrent le pont et s'approchèrent de nous. Ils eurent un moment de conversation avec l'interprète du général Skobelev, et il nous fut annoncé alors qu'Osman lui-même sortait, et les deux cavaliers retournèrent au galop.

"Osman lui-même arrive !" nous écriâmes-nous tous avec surprise, et c'était assurément un incident imprévu.

—Nous ne manquerons pas de lui faire une respectueuse réception, dit un officier russe.

—Certainement, dit un autre, nous devons tous le saluer, et les soldats doivent présenter les armes.

—C'est assurément un grand soldat, dit un troisième, et il a fait une défense héroïque.

—C'est le plus grand général de l'époque, dit le général Skobelev, car il a sauvé l'honneur de son pays. Je lui tendrai la main et je le lui dirai.

Tous étaient unanimes dans leurs éloges, et les massacres des blessés russes commis par l'armée turque de Plevna étaient oubliés.

Tout autour de moi le sol était couvert de sinistres reliques de la bataille. Par ci par là la terre était creusée par l'explosion des obus. Près de moi gisait un cheval qui hennissait en se débattant contre les étreintes de la mort. A côté, un bœuf, qui perdait tout son sang, attendait silencieusement la mort ; ses grands yeux ronds et patients nous regardaient tristement. Juste devant moi il y avait une charrette avec un cheval mort dans les traits comme il était tombé, et un soldat turc, dont la tête avait été emportée, était étendu à côté de l'animal. Un autre soldat était étendu sous le véhicule, et autour gisaient quatre blessés regardant tristement le ciel obscur, ou se couvraient la figure du capuchon de leur capote grise déguenillée.

Pas une plainte ne sortait de leur bouche. Ils étaient étendus là et supportaient leurs souffrances avec un calme, une force d'âme stoïque qui me firent monter les larmes aux yeux. Les chirurgiens russes parcouraient déjà le champ de bataille, recherchant les blessés et leur faisant un premier pansement, en attendant l'arrivée des fourgons d'ambulance.

Je remarquai tout cela pendant la pause, qui fut enfin rompue par les cris de : "Le voilà, il arrive !" et je retournai au point qui offrait le plus d'intérêt. Deux cavaliers s'approchaient de nouveau avec un drapeau blanc, dont le porteur paraissait un simple soldat. Il portait un fez, une longue et sale capote brune, et sa chaussure était en lambeaux. L'autre cavalier portait un brillant fez rouge, qui faisait ressortir le manteau bleu de l'officier. Il était propre et coquet, et avait des gants frais. Il était comparativement jeune ; sa figure était ronde et rosée ; il était rasé de frais, avait une légère moustache, le nez droit et les yeux bleus. Il ne paraissait pas avoir plus de vingt-cinq ans.

"Ce ne saurait être Osman Pacha !" fut l'exclamation générale. En effet, ce n'était pas lui, mais Téfik-Bey, son chef d'état-major. Était-il possible que cette figure juvénile appartint à l'homme qui était le bras droit d'Osman Pacha, qui doit avoir pris une si grande part à l'organisation et à l'entretien de la puissante défense d'Osman ? Cela paraît étrange, mais c'est vrai. Les Turcs ont au moins le mérite de ne pas craindre les jeunes gens. Je n'ai pas vu aucun officier à barbe grise dans cette armée captive. Chacun de notre côté salua Téfik-Bey sur son passage. Il s'arrêta un moment et resta silencieux. Puis il parla en français avec un bon accent, mais lentement, comme s'il choisissait ses paroles.

Il dit : "Osman Pacha..." puis s'arrêta pendant au moins dix secondes avant d'ajouter : "est blessé."

C'était la première nouvelle que nous recevions de l'événement. Chacun en exprima son regret.

—Pas gravement ? nous l'espérons tous, dit le général Skobelev.

—Je ne le sais pas, fut la réponse, avec une pose d'une seconde entre chaque mot.

—Où est Son Excellence ? lui demanda-t-on ensuite.

—Là," répondit Téfik-Bey en désignant une maison dominant la route immédiatement de l'autre côté du pont.

Puis il y eut une pause durant laquelle nous examinâmes à fond notre visiteur, qui nous observait de son côté avec le plus grand calme, à ce qu'il me parut, mais avec une curiosité évidente. La pause devenait embarrassante. Le Turc ne montrait aucun empressement à parler, et un sentiment de délicatesse empêchait évidemment les Russes de lui demander s'il était venu pour la reddition ; en outre, il n'y avait en réalité là aucun officier ayant le droit de traiter avec lui.

La situation était critique et embarrassante. Les deux armées nous observaient à cent mètres de distance l'une de l'autre au plus, les armes à la main, car l'infanterie s'était graduellement avancée vers le pont.

Finalement, le général Skobelev dit en hésitant : "Y a-t-il quelqu'un que vous désirez voir ?—(une pause).—Avec qui désirez-vous parler ?—(une pause).—Y a-t-il quelque chose... ?—(une pause).—Que diable nous veut-il ? Pourquoi ne parle-t-il pas ?" laissa échapper le général en anglais, en se tournant vers moi. Téfik-Bey resta impassible. Je l'ai revu depuis, et je trouve qu'il est singulièrement et habituellement taciturne, mais je crois que son silence obstiné en cette occasion était dû en partie à son émotion, en dépit de la contenance ferme et impassible qu'il conservait.

—Le général Ganjecky commande ici. Il viendra immédiatement, dans le cas où vous désireriez lui parler, finit par dire le général Skobelev. Téfik-Bey se borna à incliner la tête.

—Osman-Ghazi a fait une défense des plus brillantes et des plus glorieuses, dit un officier. Nous estimons hautement ses qualités militaires. Le Turc regardait fixement devant lui et ne fit pas mine d'avoir entendu.

—Nous le considérons comme un très-grand général, dit un autre. Pas de réponse. Les yeux du Turc étaient fixés dans la direction de Sofia, comme s'il cherchait Mehemet-Ali. Il ne servait évidemment de rien d'essayer d'entrer en conversation avec un homme aussi obstinément silencieux, et on y renouça. Par bonheur, le général Stroukoff, de la suite de l'empereur, arriva bientôt, avec pouvoir de traiter. Il demanda à Téfik s'il était autorisé par Osman Pacha de négocier. Il paraît que non. Je n'ai pas saisi tout ce qui a été dit, mais le résultat final fut que Téfik s'inclina vers nous et repassa le pont au galop.

Nous attendîmes pendant quelque temps encore. Quelques-uns des Turcs qui se tenaient sur le pont s'avancèrent et s'approchèrent de nous, les uns avec leur carabine en bandoulière, les autres la tenant à la main. Ils circulaient autour de nous et nous regardaient curieusement. Des milliers des leurs étaient sur les rochers, à cinquante mètres à peine de distance, nous regardant tranquillement, les armes à la main. Une volée bien dirigée aurait très-sensiblement éclairci les rangs des cadres russes de ce côté du Vid, car à ce moment il devait y avoir une centaine d'officiers réunis sur ce point, et rien n'était encore convenu quant à la capitulation. Sur les hauteurs, à notre droite, nous voyions les Russes marchant sur la redoute d'un côté, tandis que les Turcs les évacuaient de l'autre.

A ce moment, le général Ganjecky arriva ; la route est encore bloquée par les charrettes, les chevaux et les bœufs morts. Les hommes ont tous été enlevés ; cependant, à côté du pont, je vois encore un jeune soldat étendu blessé. Il s'est soigneusement enveloppé dans sa capote, et a placé sa carabine et son havre-sac sous sa tête. Il est évidemment fier de son arme, un Peabody, car elle est très-propre et luisante, et il l'a soigneusement placée sous

lui, afin que personne ne puisse l'enlever. Il ne pensait pas s'en séparer si tôt. Il a à peine dix-sept ans, et le chirurgien qui a pansé sa blessure dit qu'il ne vivra pas jusqu'à la nuit.

Nous nous avançons prudemment au delà du pont, à travers les véhicules brisés et les cadavres des chevaux et des bestiaux morts, et nous nous trouvons parmi les Turcs. Plusieurs sont étendus morts dans le fossé à côté de la route. Quelques blessés marchent péniblement à côté de nous, allant Dieu sait où, et il y a deux sentinelles, dans la tranchée dominant la rivière, montant leur garde, comme si elles s'attendaient à une attaque à tout moment.

A mesure que nous avançons, la foule s'épaissit. Les soldats turcs, la carabine et la baïonnette à la main, des hommes sur qui nous tirions et qui tiraient sur nous il y a deux heures, nous regardaient en fronçant les sourcils, quelques-uns avec une expression sauvage; mais il y a aussi des figures agréables, intelligentes, qui nous regardent d'un œil ferme, inquisiteur. Le général Skobelev père nous raconte un épisode de l'insurrection hongroise ressemblant à celui-ci. Il y avait alors un armistice, et un grand nombre d'officiers autrichiens traversèrent le pont et passèrent sur la rive où se tenaient les Hongrois, comme nous le faisons ici, lorsque le commandant hongrois entr'ouvrit ses rangs et déchargea un canon, bourré à mitraille jusqu'à la gueule, contre les Autrichiens. Espérons que les deux incidents ne se ressembleront pas sous tous les rapports.

Lorsque le général est arrivé à une centaine de mètres du pont, la foule devient si compacte que nous ne pouvons nous avancer plus loin, et, en réalité, nous ne le désirons pas, car c'est dans cette petite maison dominant la route qu'Osman-Ghazi gît blessé. Les généraux Ganjecky, Stroukof et quelques autres, sont allés le voir. Il m'est impossible d'y entrer à cause de la foule. La conférence ne dure que quelques minutes.

Les conditions de la capitulation ont été facilement arrêtées. La reddition est sans conditions. Osman y a consenti sur-le-champ. Si on exprimait de la surprise de ce qu'il ait si soudainement consenti, il suffirait de dire qu'il n'avait pas d'autre alternative. Pour tenter une sortie, il avait dû abandonner toutes les positions dans lesquelles il avait si longtemps mis les Russes au défi, et concentrer son armée sur le Vid. Ces positions, une fois perdues, étaient pour toujours, car les Russes les avaient occupées aussitôt qu'il les avait évacuées. Il se trouvait dans la vallée — eux sur les hauteurs environnantes, avec une armée trois fois aussi forte que la sienne. Il devait se rendre sans retard, car ils rétrécissaient leur cercle à chaque moment. Sa position était semblable à celle de Napoléon III à Sedan. L'inégalité du nombre était plus grande, et il n'avait pas même l'abri du village.

C'est ainsi qu'Osman-Ghazi a rendu sans conditions la vaillante armée avec laquelle il a si longtemps défendu cette place forte maintenant fameuse.

Nous retournâmes sur nos pas et Osman Pacha entra dans une voiture et se rendit à Plevna. Le grand-duc Nicolas arriva quelques minutes après avec son état-major, et passa les troupes en revue. Il fut accueilli par des hourrahs. S'arrêtant, il adressa aux grenadiers quelques paroles qui furent saluées par les hourrahs les plus enthousiastes. Nous passâmes ensuite lentement le pont.

La scène était maintenant changée. On ne voyait plus de Turcs armés. L'entrevue avec Osman Pacha avait eu lieu à deux heures. Il en était trois, et tous les Turcs avaient déposé leurs armes. Ils avaient obéi littéralement à l'injonction, et chaque soldat avait simplement déposé sa carabine dans la boue, à l'endroit où il se trouvait lorsque l'ordre lui était parvenu. Le sol était couvert d'armes, les mêmes Peabody-Martini qui avaient causé tant de ravages dans les rangs russes en juillet et en septembre. La route en était épaissement parsemée, et nos chevaux les foulaient aux pieds sur notre passage, en avariant des

centaines. Toute l'armée d'Osman n'était cependant pas armée de Peabody. J'ai vu quelques Sniders et un bon nombre de Kranks, évidemment pris sur les champs de bataille en juillet et en septembre.

Nous retournâmes lentement vers Plevna aux collines basses s'élevant graduellement vers Krischine à notre droite, et à notre gauche une vallée au-delà de laquelle s'élevaient les hauteurs d'Opanés. Nous arrivâmes bientôt à une masse de charrettes à bœufs composant le train qui devait accompagner la sortie projetée. Il devait y en avoir de cinq à six cents, et j'en ai remarqué un nombre considérable qui devaient appartenir à des particuliers, car elles étaient chargées d'effets mobiliers, et de femmes et d'enfants turcs. On frissonne en pensant que ces pauvres petits êtres se trouvaient dans la zone de ce terrible cercle de feu, et j'ai été heureux de penser qu'aucun de ces véhicules particuliers n'avait probablement même atteint le pont.

Il y eut une nouvelle halte dans notre marche déjà si lente, et on entendit le cri: "Osman!" Je lançai mon cheval en avant pour voir si c'était en effet Osman Pacha, qui, ayant appris que le grand-duc venait dans cette direction, avait fait rebrousser chemin à sa voiture pour le rencontrer. Osman Pacha était escorté par cinquante cosaques, et il y avait vingt-cinq ou trente officiers turcs à sa suite, tous montés sur des poneys d'une taille exigüe. Tous, ou presque tous, étaient des jeunes gens. A peine un d'entre eux paraissait-il avoir dépassé la trentaine. La plupart avaient des traits de simples élèves. "Sont-ce là les enfants avec lesquels Osman Pacha a accompli de si grandes merveilles?" me demandai-je mentalement.

J'ai parcouru les rangs des troupes turques après la capitulation, et j'ai eu alors le temps de les examiner de près. Il y avait des figures mauvaises et viles dans la horde, mais il y avait aussi beaucoup de figures brillantes, dont les regards n'étaient pas ceux d'assassins. Je n'oublierai jamais les traits d'un jeune officier qui, les bras croisés et prisonnier, nous regardait d'un air de défi et de haine ardente, qui était adouci par un profond désespoir.

Les soldats portaient tous des capotes brunes, très-sales, avec des chapeaux retombant, et leurs chaussures tombaient en pièces. Ils paraissaient mal nourris, et la plupart étaient couverts de boue et en haillons; mais, malgré tout cela, chacun d'eux était un héros à nos yeux, quand nous nous rappelions les épisodes successifs de la défense longtemps prolongée de Plevna, depuis l'échec de Schilder-Schuldner jusqu'à la lutte finale acharnée pour rompre le cercle de fer de l'investissement. — *Daily News.*

FAITS DIVERS

— Pendant l'année 1877, les postes de sauvetage de la côte des Etats-Unis ont sauvé 1461 marins naufragés.

— Un boucher de Reims, atteint de monomanie furieuse, a attenté à la vie de l'archevêque du diocèse de Reims.

— Les Etats-Unis cultivent environ 10 par cent de leur territoire, l'Angleterre 58 par cent, la Hollande 70.

— Le doyen de l'épiscopat français, Mgr. Sola, évêque de Nice depuis 20 ans, vient de prendre une retraite que son grand âge seul paraît motiver, quoiqu'il soit encore plein de verve. Mgr. Sola est entré dans sa quatre-vingt-septième année depuis le 13 juillet dernier. Il est né un an et deux mois avant le pape Pie IX, et est le plus ancien prélat de France.

FLEUVE EMPOISONNÉ. — Un navire chargé de 700 quintaux d'arsenic a coulé dans le Rhin, près de Beundorf, en amont de Coblenz. Tous les riverains rhénans ont été immédiatement prévenus par le tambour municipal, afin qu'ils n'aillent plus puiser de l'eau au Rhin. Le service des eaux de plusieurs localités importantes a dû être interrompu, afin d'éviter des accidents. Une quantité prodigieuse de poissons a péri.

MAUVAIS RÊVE. — Le détective William Pride, de Memphis, a rêvé, il a quelques jours, que des voleurs s'introduisaient dans sa chambre par la fenêtre. S'éveillant en sursaut sous l'empire de ce cauchemar, il a saisi un revolver sous son oreiller, et, encore à moitié endormi, il a voulu l'armer précipitamment. Le coup est parti, et la balle a traversé de part en part les corps du

baby et de la femme du détective. Quelques instants après, tous deux étaient morts. On craint que William Pride ne perde la raison.

— L'élection annuelle des officiers de l'Union Saint-Jean-Baptiste de Lowell, Mass., a eu lieu le 2 du courant, et a donné le résultat suivant: Président, J. H. Guillet; 1er Vice-Président, François Côté; 2me Vice-Président, Edmond Charron; Secrétaire, Wilfrid Paradis; Asst.-Secrétaire, Louis Reeves; Trésorier, Philias Pomerleau; Asst.-Trésorier, Louis Leriche; Sec.-Correspondant, Félix Vigeant; Com.-Ordonnateur, A. Bernier; Asst.-Com.-Ordonnateur, A. Thibault; Sergeant-d'armes, C. Gaudreau; Comité d'enquête: Pierre Hébert, Trefflé Bombardier, Narcisse Pinsonnault et J.-B. Mercier; Dépositaire, Nap. Phaneuf.

SCANDALE A LA PORTE D'UNE EGLISE DE PARIS. — Deux nouveaux mariés sortaient du temple accompagnés de leurs parents et de leurs amis; tout à coup, une femme se précipite au-devant de la mariée, et, avant qu'on ait pu l'arrêter, elle lui lance en pleine figure le contenu d'un sac de poivre.

La pauvre jeune femme, aveuglée, folle de douleur, s'évanouit, tandis qu'on conduisait chez le commissaire de police l'auteur de cet acte abominable. Là, il a été établi que la coupable avait eu des relations avec le jeune homme dont le mariage venait d'être célébré, et que, délaissée par lui, elle avait voulu se venger.

UNE SENSATION ÉMOUVANTE. — Enfin, raconte le *Globe*, de Londres, le public amateur d'émotions, à Bradford, a pu se procurer une jouissance. Un dompteur de lions a été presque à moitié dévoré devant une assistance enthousiasmée. Il paraît que quelques lions, enfermés dans une des cages d'une ménagerie ambulante de passage à Bradford, se prirent de querelle à propos d'un os. Le capitaine Nicholls, héros dans le cœur duquel la peur n'a jamais trouvé de place, entra alors dans la cage et, après avoir lutté vaillamment contre les fauves, s'empara de l'os disputé et le jeta au loin. Enhardi par ce succès et encouragé sans doute par les bravos d'un public fanatisé, le capitaine fit une seconde entrée, et, pour montrer sa bravoure, il commença à faire exécuter aux animaux leurs exercices ordinaires. Parmi les spectateurs, un frémissement de satisfaction indiqua qu'on s'attendait à quelque incident émouvant. Cette attente ne fut pas déçue. Il y avait à peine deux minutes que l'homme s'était introduit pour la seconde fois parmi les bêtes féroces, qu'un jeune lion bondit sur lui et le mordit cruellement aux deux cuisses et à la hanche, ses morsures pénétrant jusqu'à l'os.

Malgré ces horribles blessures, l'homme se défendit énergiquement, enfonçant le manche de sa cravache jusque dans la gueule de l'animal et le frappant à coups de pied. L'assistance suivait ce spectacle avec une attention extrême, et bon nombre de personnes s'estimaient heureuses du hasard qui les favorisait de la sorte. Quant à songer à secourir le malheureux imprudent, l'idée n'en venait à personne. On pensait plutôt à l'intéressant sujet de conversation que cet incident allait fournir pour les causeries du soir.

Ce qu'il y eut de plus surprenant dans cette affaire, c'est que les autres lions ne prirent aucune part à la lutte à laquelle ils paraissaient assister en spectateurs désintéressés, heureusement pour le dompteur, qui put en profiter pour s'échapper. Cet homme à la nature de fer voulut recommencer le soir à l'heure du spectacle, et une foule immense était accourue dans l'espoir de contempler une nouvelle bataille; mais elle fut cette fois déçue dans son attente. Le malheureux Nicholls, trahi par ses forces, s'évanouit au moment d'entrer dans la cage, et on dut le transporter chez lui, où il est actuellement en traitement. Ses blessures sont profondes et non sans gravité.

— L'affaire des Indiens d'Oka a commencé jeudi, le 10, à Sainte-Scholastique, sous la présidence de Son Honneur le juge Johnson.

— Un accident a eu lieu lundi matin sur la voie du Grand-Tronc, entre Saint-Thomas de Montmagny et Saint-Pierre. Le train mixte pour la Rivière-du-Loup a déraillé, cinq à six wagons ont été jetés en dehors de la voie, et plusieurs ont été sérieusement endommagés. Le wagon des malles a tourné sens dessus-dessous et le feu s'est déclaré à l'intérieur, mais on a pu l'éteindre facilement. Il n'y a eu, heureusement, personne de blessé.

— On mande de Québec en date du 7 courant: "La nouvelle d'avances faites par le trésorier de la cité sans autorisation, a causé ici une profonde sensation, principalement dans la classe commerciale. On blâme beaucoup le Conseil d'avoir siégé à huis-clos et d'avoir tenu l'affaire sous le boisseau. On dit qu'une partie du déficit est due à certains conseillers qui ont forcé le trésorier à accepter des bons en paiement de leurs taxes. Lorsque M. Dorion a été nommé trésorier de la cité, il a donné pour cautions son frère, l'hon. juge Wilfrid Dorion, et M. Thos. Anderson. Mais ces cautions ne représentent que \$4,000, et le déficit dans la caisse municipale est de \$35,000."

— On organise en ce moment une exposition de peintures à Québec. Les propriétaires d'œuvres de valeur sont priés de se mettre en communication avec MM. J. L. Gibb, J. Rudden, J. B. Thompson, ou le secrétaire M. Th. S. Cole.

— S'il nous fallait raconter ou seulement énumérer, dit le *Figaro*, tous les suicides constatés chaque jour dans Paris, les colonnes du *Figaro* n'y suffiraient pas. Il en est parfois de si étranges que nous devons les mentionner.

Ainsi, le sieur Besnard, tapissier, rue B..., inquiet de n'avoir pas vu depuis trois jours les époux Chabault, ses voisins, alla avertir les gardiens de la paix. Le commissaire de police se rendit, accompagné du docteur Thelmer, au domicile indiqué, et fit ouvrir la porte par un serrurier. Il trouva M. et Mme Chabault étendus sur leur lit, morts. A leurs pieds était couché, mort également, leur chien qu'ils n'avaient pas voulu laisser seul sur terre et qu'ils avaient compris dans leur suicide.

Trois réchauds éteints se trouvaient au milieu de la chambre. D'après les constatations du médecin, la mort remontait à trois jours.

— Le parquet s'occupe en ce moment d'une grave affaire d'infanticide. Une femme est accusée d'avoir fait disparaître plusieurs enfants dont le plus âgé n'avait pas un mois. Le procès rappellera celui des fameuses "faisettes d'anges", qui, on s'en souvient, eut un si grand retentissement il y a quelques années.

Cette mégère se chargeait, moyennant un prix raisonnable, de faire disparaître les bébés "génants" pour les familles.

Une fille-mère, à laquelle elle était allée audacieusement faire ses offres de service, l'a dénoncée.

— Une scène touchante dont nous avons été témoin hier, dans l'après-midi.

Une femme d'une trentaine d'années, pauvrement mise, tenant par la main une petite fille de huit à dix ans, se présente au Dépôt de la préfecture pour voir son mari, détenu pour une cause quelconque.

Pour voir un détenu, il faut une autorisation; la pauvre femme ne s'en est pas munie. Elle est donc obligée d'ajourner sa visite, mais il lui reste la faculté d'écrire une lettre pour faire savoir au prisonnier qu'on ne l'oublie pas.

Un gardien prête obligamment un crayon et un bout de papier. La mère et la fille vont s'agenouiller dans la cour, devant une des pierres dont on construit les nouveaux bâtiments, et sur cette pierre, de ses petits doigts raidis par le froid, la fillette commence, sous la dictée de sa mère, sa lettre en gros caractères informes: *Mon cher papa...*

ENTERRÉE VIVANTE. — La cour d'appel de Naples vient de juger une affaire qui suscite un monde de pensées émouvantes.

Appelé à soigner une femme V..., un médecin ignorant prit un évanouissement prolongé pour la mort, et constata le décès de la malheureuse, qui fut enterrée dans le caveau des pauvres. A quelques jours de là, ce caveau fut ouvert pour recevoir les restes d'un enfant.

Quelle ne fut pas alors la stupeur des assistants lorsqu'ils s'aperçurent que le ruban avec lequel les jambes de la femme V... avaient été attachées était brisé! Ses jambes étaient cassées, ses mains et sa bouche indiquaient clairement que la malheureuse avait dû longtemps lutter pour défaire les liens qui retenaient ses poignets. La femme V... avait été enterrée vivante!

Le médecin qui a constaté le décès et le maire qui a autorisé l'inhumation ont été condamnés chacun à trois mois de prison pour homicide involontaire.

LE TÉLÉPHONE. — Le téléphone vient de fonctionner entre la France et l'Angleterre. Deux cornets acoustiques aériens ont été placés la semaine dernière à Saint-Margaret, sur la côte anglaise, près de Douvres, et à Sangatte, près de Calais, puis reliés entre eux par un fil métallique.

Des conversations ont été échangées ainsi à travers le détroit; les résultats obtenus ont paru très-satisfaisants aux inspecteurs des lignes télégraphiques de Calais et de Douvres.

Le prince de Bismark a fait installer un téléphone entre sa résidence de Varzin et son hôtel à Berlin.

— Les journaux de l'Amérique du Sud publient des détails sur la tempête qui a sévi dernièrement à la Guyanne hollandaise.

Le vent, la pluie et la mer s'étaient mis de la partie: une pluie battante, l'ouragan déchainé, la mer menaçant d'inonder la ville de Pitermaay, tels étaient les éléments du fléau.

Les femmes, les enfants, les vieillards, les malades quittaient leurs demeures, allant chercher dans les collines un abri contre la mer qui montait.

Des maisons s'écroulaient à tout moment. Parmi les personnes qui ont péri se trouvent trois sœurs de charité, deux soldats noyés et autres individus dont on ne donne pas les noms.

Un nombre considérable de familles sont ruinées. Il y a plusieurs personnes qui ne possèdent que leurs vêtements, et ceux-ci même très-endommagés par la tempête.

On pourra se faire une idée de la violence de la mer et du vent, lorsqu'on saura qu'une partie de la forteresse *Waterfort* a été démolie; sept canons et soixante centimètres de calibre ont disparu.

Un grand nombre de maisons ont été tout à fait rasées à Pitermaay, en sorte qu'il est très-difficile de préciser l'emplacement où elles s'élevaient. Les deux marchés de la ville ont complètement disparu.

Les pertes sont immenses. On calcule qu'une femme dont le doigt est orné d'une bague en or se grattera le nez quatre fois plus souvent qu'une autre femme.



ROME. — Le lieu où se reposait le Saint-Père avec ses familiers dans les jardins du Vatican, avant sa maladie.



ROME. — La chambre à coucher du Saint-Père.



L'amiral POTHEAU, Marine



M. DE MARGÈRE, Intérieur



Le général BOREL, Guerre



M. BARDOUX, Instruction publique



M. DUFAURE,
Ministre de la justice, Président du conseil



M. WADDINGTON, Affaires étrangères



M. DE FREYCINET, Travaux publics



M. LÉON SAY, Finances



M. TEISSERENC DE BORT, Commerce

A LA MÉMOIRE D'UN CONFRÈRE

MARIE-LUDGER CASGRAIN

Mort au Collège de Sainte-Anne,
le 17 décembre 1877.

Dix-sept printemps à peine... oh ! c'est bien peu de chose. Mon Dieu ! pour séparer la tombe du berceau. Oh ! c'est bien peu, ne voir que dix-sept fois la rose Avant d'aller dormir pour jamais au tombeau.

Et pourtant cet ami dont la frêle nacelle Vient de sombrer avant que d'avoir pris les mers. Dix-sept fois seulement avait vu l'hirondelle Annoncer par ses chants la fin de nos hivers.

Sur son front chaste et pur on pouvait toujours lire L'innocence de l'âme et la bonté du cœur. Sa bouche ne savait que prier et sourire ; Le voir auprès de nous, c'était notre bonheur.

Et voilà que la mort, cruelle, inexorable. Nous ravit en un jour cet ami de nos cœurs ; Sa froide main flétrit ce sourire admirable Qui nous rendait joyeux en nous rendant meilleurs.

Nos prières, nos vœux, les larmes d'une mère Qu'on voyait défailir auprès de son enfant, Rien n'a pu la fléchir... et sa faible meurtrière A d'un coup moissonné celui qu'elle aimait tant.

On dit que par-delà cette fosse profonde Où tout homme est jeté par la main du trépas, Il existe pour ceux qui furent saints au monde Un lieu dont le bonheur console d'ici-bas.

Mère, séchez vos pleurs ; cette sublime chose. C'est un Dieu qui l'a dit, le tendre et doux Jésus : Ce fils que vous pleurez déjà même repose Au séjour de délice avec tous les élus.

Car son âme si pure en haut s'est envolée, Comme l'oiseau captif vers les horizons bleus, Comme la goutte d'eau sur la fleur déposée Et que l'astre du jour fait remonter aux cieux.

Et nous qui l'avons vu conduire au cimetière, En apprenant de lui comment il faut finir, Nous qui le chrétiens comme on chérit un frère, Gardons de cet ami, gardons le souvenir.

Gardons son souvenir, quand les joyeuses fêtes Viendront nous éblouir d'un éclat enchanteur, Quant le bruit du plaisir planera sur nos têtes Pour nous faire oublier d'autres jours de bonheur.

Que son nom tant aimé sur nos lèvres se pose Pour nous le rappeler au moment du réveil ; Et que par lui, le soir, notre bouche soit close Quand nous allons goûter le calme du sommeil.

Et puis aussi, souvent, adressons des prières A celui qui là-haut voit la face de Dieu ; Prions-le de bénir ici-bas ses confrères, Et de leur préparer une place au saint lieu.

—L'Abbeille.

ALFRED TREMBLAY.

UNE
FILLE LAIDE

XVIII

(Suite)

M. Eusèbe Trébois avait une façon tout à fait charmante de baisser ses longs cils blonds d'un air béat quand on lui adressait d'aussi justes éloges. Aussitôt, comme un voile, la modestie descendait sur son visage incolore et venait niché jusque dans les coins de ses lèvres imberbes.

Dans ces occasions, quand il était seul avec l'abbé Joumel, il se contentait de la modestie.

Quand Etienne était présente, il jugeait bon d'y joindre un peu d'embarras.

En ce cas, un brin de rougeur montait aux joues, la voix se troublait, et sa bouche, devenue grave, ébauchait un soupir contenu.

Le malheur était qu'Etienne ni l'abbé Joumel n'y comprenaient absolument rien.

Me Trébois, qui, du fond de son étude, surveillait cette idylle intéressée, partageait les impatiences de son fils, tout en les réprimant par les raisonnements les plus judicieux.

Il sentait qu'une jeune fille de la valeur d'Etienne demandait des ménagements infinis et devait, avant tout, se laisser persuader que la recherche dont elle était l'objet était plutôt entravée qu'encouragée par sa grande fortune.

Le notaire ne désespérait pas d'atteindre ce but difficile. Mais il fallait du temps.

L'hiver venait, un hiver pluvieux et doux qui ne devait point interrompre les aimables relations, décidément plus amicales qu'officielles, qui s'étaient établies entre l'étude et le château.

Etienne, mise en possession de son héritage avec toutes les formes légales, ne manifestait aucun projet de nature à modifier sensiblement le sort des habitants de Brébion.

Elle avait fait aménager la partie des ruines capable de recevoir des réparations urgentes, de façon à s'y créer une retraite agréable et salubre.

L'abbé Joumel en occupait le plus riant appartement ; celui d'Etienne ouvrait sur ce coin de la ville basse où brillait au soleil le toit d'ardoises de l'hôtel Saint-Ebre.

Celui de Paula, bien souvent vide, garda le cachet d'abandon d'une demeure provisoire.

Mariette et Thibaut se trouvaient logés mieux que des princes.

La chambre de la marquise, la salle basse, lieux pleins de souvenirs, étaient restés intacts. Etienne y venait toujours rêver et prier comme dans un oratoire.

Quand les maçons, qui avaient réparé une fraction de ces vieilles murailles, voulurent remporter leurs outils et leurs engins de travail, Mlle de Béringe leur dit simplement :

— Si ces échafaudages ne vous sont pas nécessaires tout de suite, ne les redescendez pas pour les remonter bientôt. Nous construirons ici au printemps.

— Un grand bâtiment ! interrogea le maître maçon charmé.

— Un grand bâtiment ! répondit-elle.

Ce fut le bruit de la ville. Quelle serait la destination de ce bâtiment mystérieux ? Entre autres choses, Etienne semblait avoir du mutisme de la marquise.

Un autre personnage aussi se taisait, s'assombrissait et mettait autant de soin à fuir l'hôtel Saint-Ebre qu'il avait déployé de bon vouloir à s'en rapprocher.

Maxime, depuis la promenade du Lison, avait trouvé mille prétextes, non moins indiscutables que ceux de M. Eusèbe Trébois, pour ne pas quitter son régiment.

M. Charles en riait, lady Margaret haussait les épaules ; Paula déclarait que la sauvagerie du commandant n'avait de comparable que celle de sa sœur Etienne.

— Nos deux aînés sont dignes l'un de l'autre ! disait-elle à son tuteur avec une certaine amertume. Si nous les portions au désert ?

— Ma chère enfant, lui répondit un jour celui-ci, je viens de voir cette sœur qu'il devient de plus en plus difficile d'arracher à ses ruines. J'allais lui rendre compte... lui rendre mes comptes, enfin.

— Ah ! oui, en sa qualité d'héritière, dit Paula, qui eut dans la voix une légère altération.

Ces deux sœurs n'avaient pas parlé d'argent une seule fois depuis que leur intimité d'autrefois s'était émettée sous une influence étrangère.

— Eh bien ! savez-vous ce que m'a répondu Mlle de Béringe ?

— Quelque belle parole digne d'être imprimée par notre ami Aubin, railla la jeune fille.

— Seulement ceci : " Mon cher monsieur, fiez-vous à moi pour assurer l'avenir de Paula. Nul plus que sa sœur ne désire la voir heureuse. "

— Et c'est tout ?

— Tout.

— Là, que vous disais-je ?

— Ah ! pardon... j'oubliais un mot, un seul, qui parut lui échapper.

— Et ce mot ?

— " Le mariage de Paula... " commença Mlle Etienne ; puis elle s'arrêta, sourit tristement et ne crut pas devoir rien ajouter.

— Oh ! fit la sœur cadette en rougissant, mon mariage la préoccupe-t-elle à ce point ?

— Peut-être a-t-elle voulu dire que votre choix déterminerait sa générosité.

— En ce cas, elle peut longtemps encore tenir son portefeuille.

Le dépit perçait dans l'accent de Paula malgré son parti pris de raillerie.

C'était là la plaie secrète qui s'envenimait entre les deux orphelines, dont l'une, favorisée de la fortune, gardait un énigmatique silence sur la part qu'elle en voudrait bien accorder à l'autre.

Quelque prévenue que fut Paula, elle n'allait pas jusqu'à soupçonner Etienne de rapacité ; mais toute la bienveillance de la famille de Saint-Ebre ne parvenait pas non plus à expliquer l'attitude passive de la sœur aînée.

Qu'attendait-elle ?

Qu'attendait-elle pour déterminer la situation d'une belle enfant impatiente de jouir de la vie, et que ce bizarre *status-quo* condamnait à rester dans l'obscurité ?

De bonnes nouvelles arrivèrent de Paris.

La *Légende de Brébion* venait de paraître, modestement d'abord, comme il convient à l'œuvre d'un jeune.

Elle tomba, par grande chance, sous les yeux d'un auteur arrivé. Par un bonheur plus grand encore, il la lut tout entière. Enfin, miracle des miracles ! il était assez grand pour ne pas voir des ennemis dans ses pareils, ni des rivaux futurs dans les petits.

Il voulut voir ce nouveau venu qui semblait avoir buriné cette légende en plein granit jurassien, tant le style avait de force, de concision, de sauvage savor.

Il lui parut digne de lui de lancer cette plume vaillante. Toutefois, ne le fit-il pas à la façon de certaines cantatrices en vogue qui croient devoir, de la main droite, jeter d'énormes bouquets à de pauvres commentantes, et payer, de la main gauche, les sifflets destinés à les chuter.

Il eut l'esprit de dire et d'écrire qu'Aubin Vial méritait sa place au soleil. Il eut surtout la loyauté de le prouver en citant des chapitres entiers de la *Légende de Brébion*.

Après avoir eu l'honneur de découvrir une œuvre vraiment digne de ce nom, il eut le plaisir de voir enlever une seconde et même une troisième édition en quelques semaines.

Il embrassa Aubin, qui reportait à son initiateur toute la joie de sa réussite, et lui dit avec l'amicale familiarité des maîtres :

— Je t'ai découvert. Te voilà connu. Maintenant, travaille.

Travailler ! c'était la passion d'Aubin, passion noble et courtoise à laquelle il demandait l'oubli.

Mais travailler à Paris, dans ce bruit joyeux, dans cet entrain factice, dans cet engrenage fatal de plaisirs et de désillusions qu'il redoutait également, Aubin ne le voulait pas.

Retourner à Brébion, maintenant qu'il en avait rompu le charme redoutable, lui semblait mieux qu'une imprudence, une action mauvaise.

Tant qu'il avait pu mettre un voile entre son cœur et ses yeux, il était resté tourmenté, malheureux, sans l'ombre d'espoir, mais s'imaginant qu'à vivre ainsi il accomplissait une mission désintéressée près des orphelines.

Depuis qu'il avait lu trop clairement le vrai nom qu'il fallait donner à ce désintéressement, sa droiture lui montrait la route à suivre.

Il écrivit à Etienne :

— Avez-vous besoin de moi ? Si oui, mais seulement pour cela, je reviendrai.

Mlle de Béringe lui répondit aussitôt :

— Reste, travaille, fais-toi un nom.

Aubin, en paix avec sa conscience, loua dans le bois de Vincennes un chalet microscopique, que les rosiers grimpaient devant, au printemps, vêtir de feuillage, de roses blanches et de nids d'oiseaux.

Quoiqu'on fût en hiver, les grandes allées dépouillées, les prairies brunes, les ruisseaux glacés, l'attiraient plus que tout le confort parisien.

Ce n'était pas sa cellule d'autrefois, c'en était un reflet. Nulle distraction ne venait arrêter sa plume, nul bruit indiscret ne troublait son travail.

Le passage d'un garde du bois, ou quelque promeneur emmitouffé de fourures, lui rappelaient seuls le voisinage de la grande ville.

Machinalement, les premiers jours surtout, se croyant revenu dans sa chère retraite, il avançait à sa fenêtre une tête avide de recevoir un regard ami.

Mais il n'était plus à la *Tour-Maitresse*, et ce n'était pas Paula dont les petits pieds arrachaient une plainte mélancolique aux feuilles sèches troublées dans leur dernier sommeil.

Si les éditeurs qui avaient passé un traité avec Aubin pour un nouveau volume, si les critiques littéraires qui attendaient la venue de ce volume pour y mordre jalousement, avaient appris dans quel coin modeste, sous le brouillard et la neige, écrivait l'auteur de la *Légende de Brébion*, les uns auraient crié à la pose, à l'in vraisemblance, les autres en auraient fait un *Echo de Paris* pour quelque journal à la mode.

Beaucoup de désouverts seraient accourus pour voir si vraiment, sous prétexte de travail, il ne cachait pas quelque distraction majeure dans ce repli de bois.

Tant il leur paraît difficile d'admettre, à ces inutiles, que le travail puisse remplir à pleins bords une existence d'homme.

Aubin resta caché, étudiant, écrivant, tant que dura le froid et la neige.

Au premier soleil, il sortit de sa retraite, portant à son éditeur les manuscrits promis : un essai historique sur les mœurs du dix-septième siècle et un feuilleton.

Le livre et le feuilleton parurent bientôt. Le succès, à Paris, est ainsi fait que l'on peut longtemps frapper à sa porte sans qu'il daigne même l'entrouvrir. Tandis que tout à coup, comme une gaze tombée de la statue, il abat l'obstacle, vous soulève et vous montre au public avec ce mot énervant : " Voilà le roi du jour ! "

Ceci me dispense d'expliquer avec détails comment Aubin Vial, arrivé quelques mois plus tôt de sa province, parfaitement ignoré de tous — sauf de M. Momprin qui ne s'en vantait pas — se trouva, le printemps suivant, connu, vanté, critiqué, applaudi et détesté, ce qui est le complément naturel de toute supériorité.

Il avait, en outre, le rare privilège d'avoir triomphé sans faire aucune concession aux mauvais instincts de l'époque, en écrivant honnêtement, ce qui, si ce n'est pas positivement une merveille, est à coup sûr une surprise pour l'observateur contemporain.

Les lettres d'Etienne avaient encouragé et félicité tour à tour le courageux travailleur.

Par elle, il se replongeait dans cette douce vie des ruines dont il s'était d'abord laissé bannir avec docilité, et dont ensuite il s'était banni lui-même avec énergie.

On lui racontait les plus menus incidents, avec ce luxe de jolis détails chers aux absents.

Elle pensait à tout, la prévoyante Etienne, et se disait que, pour le maintenir sans défaillance en face du but poursuivi, il fallait lui garder les fraternelles gâteries d'autrefois.

Parfois elle parlait de Paula un peu plus longuement. " Je la vois peu, moins que je ne le voudrais ; lady Margaret en a fait la campagne assidue du spleen dont elle ne guérira pas dans notre grave petite ville. Peut-être cette aimable femme eût-elle fait une œuvre plus méritoire en apportant à Brébion la distraction de sa présence qu'en priant Paula d'apporter sa gaieté à l'hôtel Saint-Ebre. Je puis regretter le résultat, mais je m'incrimine pas l'intention. Je suis moins que jamais, en apparence, la sœur aînée ; je ne t'étonnerai pas, toi, Aubin, en te disant que, tout au contraire, je le suis, en fait, comme une fille sérieuse qui comprend sa mission. "

Une autre fois elle écrivit :

— Je viens d'éprouver un grand étonnement. Un fonctionnaire de Dijon que je ne connais absolument pas, m'a fait l'honneur inattendu de me demander en mariage. J'ai prié notre bon aumônier de lui adresser un refus reconnaissant et poli.

— Je dis " reconnaissant " parce que ce fonctionnaire de bonne volonté n'avait jamais vu même ma photographie ; s'il l'avait vue, c'eût été différent. Je me serais crue dégagée de la moindre gratitude.

Un peu plus tard enfin, elle racontait à son compagnon d'enfance :

— Il paraît que c'est bien séduisant une dot de huit cent mille francs ! Voilà M. Eusèbe Trébois qui n'y peut résister et me supplie, d'une manière touchante, de la lui faire partager ! Vois, mon ami, comme je suis distraite ; je n'ai pas deviné, pendant tout cet hiver, que ce jeune monsieur se mourait de chagrin de ne voir si riche : qu'il imposait silence à ses sentiments de peur de paraître avide, et qu'enfin, c'est à l'intervention de l'autorité paternelle,

alarmée du dépérissement de cet infortuné, que je dois la manifestation solennelle de ses espérances.

— Tiens, Aubin, j'en pleure de rage !... Est-ce de rage ?... non, c'est de honte. Ils m'ont supposé assez naïve pour accepter leur nom.

— Elle est laide !... cela répond à tout : Très-honorée je dois être. Elle est riche ! Cela embellit tout : Très-empressés se montrent-ils.

— Je suis laide ; on ne m'aimera jamais. Aussi garderai-je à l'abri de leurs tentatives, et ma laideur et mon cœur et ma main.

La campagne matrimoniale, entreprise par messieurs Trébois père et fils, avait été conduite avec un art consommé. L'abbé, toujours prêt à croire aux bons sentiments d'autrui, s'attendrissait sur la délicatesse infinie de cet excellent jeune homme, si plein de respect pour la jeunesse, si bon juge des grandes qualités de mademoiselle de Béringe.

Attristé par le premier refus de celle-ci, qui n'avait même point voulu s'enquérir de la famille ni de la fortune du fonctionnaire dijonnais, il avait grand espoir, au contraire, que l'honorable recherche d'Eusèbe Trébois toucherait sa sauvage Etienne.

— Il n'est point d'ancienne famille, lui dit-il un soir devant un feu superbe qui réchauffait ses vieux membres infirmes ; mais la réputation du père est inattaquable et celle du fils fleurit l'honnêteté.

Etienne écoutait avec déférence, sans conviction. Il lui semblait entendre le bon abbé plaider autrefois la cause de M. Alphonse de Momprin.

— Etait-ce donc que toute sa paternelle affection pour les " chères élèves " ne le mettrait point à l'abri du graduel affaiblissement des années ? Etait-ce donc que ce jugement, autrefois si net et si ferme, perdait chaque jour sa lucidité ?

Et, comme si l'abbé Joumel avait eu conscience de ce doute, il reprit avec prière :

— Ma bonne petite enfant, je me sens vieillir et baisser. La mémoire me laisse parfois de grands trous vides dans le cerveau, que je ne sais plus combler. Je ne voudrais pas vous donner à quelqu'un dont je ne connaîtrais pas les attaches et que ma faiblesse d'esprit ne pourrait pas étudier. Je me souviens des Trébois, au contraire. Il me plairait vous remettre entre leurs mains avant de mourir.

— Mourir ! répéta vivement Etienne ; pourquoi parler ainsi pour me causer une douleur ?

— Eh ! ma fille !... le chrétien se réjouit quand vient la fin de l'épreuve.

— Mais celui qui reste ?...

— Celui qui reste regarde au ciel. Allez, ma chère enfant, vous n'aurez jamais l'égoïsme de désirer me garder quand vous penserez combien l'on est heureux en haut !

Etienne se serra doucement la main sans répondre, son âme pieuse et souffrante comprenait les aspirations de la vertu vers le repos.

— Donc je veux vous laisser mariée.

— Non, murmura-t-elle, cela ne se peut.

— Qu'opposez-vous donc à cet honnête jeune homme ? fit-il avec une surprise chagrine.

Elle aurait pu répondre qu'il avait montré trop de prudence et d'astuce pour donner confiance en sa droiture ; trop de désolation teinte de la savoir riche pour ne pas trahir, au contraire, sa convoitise intime ; trop d'oubli volontaire des disgrâces physiques de l'orpheline pour qu'elle n'eût pas le droit de se croire recherchée pour les beaux yeux des huit cent mille francs.

Elle n'en dit cependant rien. Le siège avait été fait longuement, habilement. La place prise, et bien prise, c'était trop entreprendre que d'en vouloir déloger l'assiégé.

L'aumônier aveuglé, plein d'indulgence et de bon vouloir, n'accepterait qu'avec impatience les raisons mauvaises ou injustes à ses yeux, que l'orpheline avait à faire valoir.

Non, non, mieux valait laisser au vieillard ses illusions, ne pas tenter de lui démontrer qu'il s'était trompé, qu'il avait mal vu, que son protégé n'aimait nullement Etienne et désirait férocement sa dot.

Il ne l'aurait pas cru d'ailleurs. Pour lui, qui n'avait jamais regardé dans une femme que la beauté de l'âme, le mot de laideur n'avait guère de sens.

Une fille laide ! eh bien ! qu'importait cela ? Puisque Mlle de Béringe avait toutes les qualités de l'intelligence et du cœur, rien n'était plus naturel que de la voir aimée et demandée avec tant d'insistance par M. Eusèbe Trébois.

Voici ce qu'il aurait pensé et dit, voilà ce qu'Etienne préféra s'épargner d'entendre.

— Simplement, elle répondit d'une voix ferme qu'elle ne se marierait pas.

— Mais pourquoi ?... pourquoi ?

En souriant cette fois avec une intimité triste, elle expliqua que la marquise ne lui avait jamais montré que les mauvais côtés du mariage, si bien qu'elle n'éprouvait aucun désir d'en faire l'expérience.

— Mon Dieu ! s'écria l'aumônier très-peiné, il me faudra donc vous laisser sans appui directs, toutes deux ?... oui, toutes deux, car cette tête folle de Paula a rejeté, comme vous le faites, des offres honorables.

— Paula se mariera certainement, rassurez-vous.

— Mais comment choisira-t-elle ?... Tenez, ma fille, que je vous confie un rêve que j'avais fait.

Etienne se rapprocha pour mieux entendre.

— Volontiers, j'aurais confié cette enfant capricieuse et bonne à un homme d'un âge sérieux, d'un caractère grave, que vous auriez apprécié comme moi.

— Qui donc ? demanda la jeune fille.

NOS GRAVURES

LES NOUVEAUX MINISTRES EN FRANCE

M. DUFAURE

Le ministre de la justice est trop connu pour qu'il soit nécessaire de donner à nouveau des détails sur sa vie parlementaire. Rappelons seulement que cet illustre homme d'Etat a été tour à tour ministre des travaux publics en 1839, ministre de l'intérieur en 1848 et en 1849; ministre de la justice du 19 février 1871 au 19 mai 1873; puis, de nouveau, garde des sceaux en 1875 et 1876. Enfin, le même ministère est de nouveau occupé par M. Dufaure, après la présidence du Conseil, dans le cabinet du 13 décembre 1877.

M. WADDINGTON

Le ministre des affaires étrangères devait d'abord reprendre le portefeuille de l'instruction publique, si M. Dufaure n'avait absolument tenu à ce que l'hon. M. Bardoux fit partie de la combinaison. C'est donc sans préparation que M. Waddington a été mis à la tête du département des affaires étrangères, qui, avec la guerre d'Orient et l'éventualité de l'élection d'un nouveau pape, présente en ce moment une importance particulière. Le nouveau ministre est d'origine anglaise, et il a reçu une éducation tout à fait britannique. Né en 1826, il s'occupa d'études de numismatique et d'épigraphie qui l'obligèrent à plusieurs voyages en Asie Mineure, en Allemagne et en Angleterre, ce qui lui valut plus tard d'être nommé membre de l'Institut. Grand propriétaire dans l'Aisne, il se présenta en 1865 à la députation, mais il n'y parvint qu'en 1871. Il siégea d'abord au centre droit, mais se rallia bientôt à la politique de M. Thiers. Appelé au ministère de l'instruction publique, en remplacement de M. Jules Simon, le 19 mai 1873, il se retira le 24 mai, à la chute de M. Thiers; il revint siéger au centre gauche. En 1876, il fut nommé sénateur par le département de l'Aisne, et rentra peu après au ministère de l'instruction publique, dont il garda le portefeuille, dans le cabinet Jules Simon, jusqu'au 17 mai 1877.

M. DE MARCÈRE

Le ministre de l'intérieur, est né en 1828, à Domfront. Après avoir fait son droit à Caen, il fut attaché, en 1850, au ministère de la justice. Nommé successivement substitut à Soissons et à Arras, procureur impérial à Saint-Pol, président du tribunal d'Avesnes et conseiller à la cour de Douai, il occupait cette dernière position en 1870.

Aux élections de 1871, M. de Marcère fut envoyé à l'Assemblée par le Nord. Il siégea au centre gauche dont il fut nommé peu après vice-président. En février 1876, la circonscription d'Avesnes lui redonna une importante majorité. Le mois suivant, il entra au ministère de l'intérieur, dont M. Ricard était le titulaire, comme sous-secrétaire d'Etat. A la mort de M. Ricard, il lui succéda dans ce poste, qu'il ne quitta qu'en décembre, lors de la formation du cabinet Jules Simon. M. de Marcère était, avant sa rentrée au ministère de l'intérieur, président du centre gauche à la Chambre.

M. LÉON SAY

Le nouveau ministre des finances a déjà occupé ce poste plusieurs fois. Né en 1826, il s'occupa de bonne heure d'économie politique et entra à la rédaction du *Journal des Débats*, dont il devint bientôt l'un des propriétaires en épousant la fille du directeur, Edouard Bertin.—En 1869, il se présenta aux électeurs de la 3e circonscription de Seine-et-Oise, mais se retira au second tour de scrutin, devant M. Lefebvre-Pontalis. Elu le 8 février 1873 par les départements de Seine-et-Oise et de la Seine, il opta pour ce dernier.—Il fut nommé par M. Thiers préfet de la Seine, en remplacement de M. Jules Ferry, et sut apporter dans les différents services d'importantes améliorations. En décembre 1872, il fut appelé au ministère des finances, où il resta jusqu'au 24 mai; il y rentra le 10 mars 1875. Il fut élu sénateur dans Seine-

et-Oise, et resta ministre dans les cabinets Dufaure et Jules Simon; il suivit ce dernier dans sa retraite, le 17 mai 1877. C'est donc la troisième fois que M. Léon Say occupe le ministère des finances.

M. LE GÉNÉRAL BOREL

Le ministre de la guerre appartient à cette pléiade d'officiers distingués qui se sont formés au commandement et à l'administration par un long séjour en Algérie. M. Borel a été, presque sans interruption, aide-de-camp du maréchal MacMahon depuis 1854. Il l'accompagna dans les campagnes de Crimée, de Kabylie et d'Italie. En 1867, on le nomma chef d'état-major des gardes nationales de la Seine; mais il ne tarda pas à retourner auprès du gouverneur de l'Algérie. Laissé bien à regret par le maréchal à Alger, il ne prit pas part à la campagne du Rhin.

A l'armée de la Loire, M. le général Borel occupa les fonctions de chef d'état-major général. C'est lui qui, de concert avec le général d'Aurelle de Paladines, prépara le plan de la bataille de Coulmiers et assura le succès de cette journée mémorable. Dès le début de la Commune, le maréchal de MacMahon le prit comme chef d'état-major général de l'armée de Paris, et il occupa ce poste jusqu'au 1er juin 1873. A cette date, il fut nommé chef du cabinet du général du Barail. Il coopéra à ce moment à l'élaboration de l'importante loi du 24 juillet 1873, qui fixa l'organisation de l'armée.

A la retraite du ministère du Barail, M. le général Borel, voulant s'exercer au commandement des troupes, fut mis à la tête de la 12e division d'infanterie. Il ne resta à Reims qu'une année; à la mort du général Saget, le gouverneur de Paris le demanda pour chef de l'état-major général. C'est ce poste qu'il quitta pour celui de ministre de la guerre, et, comme on vient de le voir, nul n'était mieux préparé que lui à cette position élevée.

M. le général Borel est né à Faujeaux (Aude), le 3 avril 1819. Il n'est pas membre du Parlement.

M. LE VICE-AMIRAL POTHUAU

L'ancien ministre de la marine et des colonies sous M. Thiers était naturellement désigné pour faire partie d'un cabinet centre gauche. M. le vice-amiral Pothuau a en effet pris une part active à toutes les délibérations politiques de l'Assemblée nationale et du Sénat. Comme marin, il jouit d'une grande notoriété, et le commandement de l'escadre de la Méditerranée lui était réservé en 1878. Pendant le siège de Paris, l'amiral Pothuau exerça le commandement des forts du Sud, et personne n'a oublié les services rendus par ses marins.

M. le vice-amiral Pothuau est né à la Martinique, le 30 octobre 1815. Il a été élu sénateur inamovible.

M. BARDOUX

Le ministre de l'instruction publique et des cultes est un des hommes politiques les plus universellement estimés de notre époque. Avocat, président du conseil général du Puy-de-Dôme, député de son département, sous-secrétaire d'Etat de la justice pendant le second ministère Dufaure, M. Bardoux s'est toujours distingué par l'élevation de son caractère, la modération de ses idées et la sûreté de ses relations. Rapporteur du budget de l'instruction publique et des cultes, il s'est tiré de ces fonctions délicates avec une rare distinction. Il était donc tout indiqué pour succéder M. Dufaure dans la tâche d'apaisement et de conciliation que le président du conseil vient d'entreprendre.

La nomination de M. Bardoux ne pourra qu'être très-favorablement accueillie par l'Université, qui sera assurée de la continuation des réformes projetées par M. Waddington.

M. Bardoux est né à Clermont, le 15 janvier 1830.

M. DE FREYCISET

Le nouveau ministre des travaux publics est un ingénieur des mines des plus distingués. Né à Foix, le 17 novembre 1828, M. de Freycinet appartient cependant au département de Tarn-et-Garonne, qui le

nomma conseiller général en 1864. Au 4 septembre, il fut nommé préfet de ce département; il n'y resta que peu de temps et vint à Tours se mettre à la tête de l'administration de la guerre. Il a joué un rôle important sous le Gouvernement de la défense nationale, avec le titre de délégué à la guerre.

Au Sénat, M. de Freycinet s'est signalé comme rapporteur de la loi sur l'administration de l'armée. Il obtint de la Chambre haute la sanction de la subordination de l'intendance au commandement et l'autonomie du service de santé.

M. TEISSERENC DE BORD

Le ministre de l'agriculture et du commerce, né à Châteauroux en 1814, est un ancien élève de l'Ecole polytechnique d'où il sortit en 1835 pour entrer dans l'administration des tabacs, qu'il quitta bientôt pour prendre part aux travaux d'organisation des chemins de fer. Il fut ensuite chargé de plusieurs missions importantes en Angleterre, en Allemagne et en Belgique. En 1852, il fut nommé administrateur du chemin de fer de Lyon.

Il était entré dans la vie politique dès l'année 1846 en venant représenter à l'Assemblée le département de l'Hérault, mais il y renonça bientôt pour se livrer tout entier à ses travaux administratifs.—En 1871, il fut élu par le département de la Haute-Vienne et fut appelé par M. Thiers au ministère du commerce, où il resta jusqu'au 24 mai 1873.

En 1876, la Haute-Vienne nomma M. Teisserenc de Bord sénateur. Il fut nommé ministre de l'agriculture et du commerce en mars 1876 et garda ce portefeuille jusqu'en mai 1877.

Le général Borel et M. Bardoux sont donc les seuls ministres du 13 décembre qui occupent pour la première fois les fonctions ministérielles.

LE SAINT-PÈRE

L'univers catholique a les yeux tournés vers le saint vieillard qui, depuis quelques semaines, a suspendu, avec ses promenades hygiéniques dans les jardins du Vatican, ses audiences aux nombreux pèlerins qui venaient de toutes les contrées du monde lui apporter des témoignages de foi et de vénération. Nous avons montré le pape Pie IX dans l'une de ces réceptions solennelles, et naguère une de nos gravures représentait le vénérable malade donnant sa bénédiction aux pèlerins de Carcassonne. Il nous semble donc intéressant de montrer aujourd'hui le Saint-Père dans les jardins du Vatican, où il se faisait régulièrement transporter pendant les derniers beaux jours, dans son fauteuil portatif, et où, à l'ombre d'un saule, il conversait avec ses familiers, avec cet esprit, cet enjouement et cette bonté qui sont le fond de son caractère.

Nous présentons encore Pie IX dans sa chambre sur la couche où ses cruelles infirmités l'ont retenu durant ces dernières semaines.

Notre gravure est faite d'après une photographie exécutée il y a quelques années; il paraîtrait, d'après la chronique, que les rideaux qui gênaient le vénérable malade ont été supprimés. Nous n'avons cependant pas osé nous permettre de rien changer à la vérité photographique avant de plus sûres informations, imitant en cela M. Francis Wey, dans son volume de *Rome*, publié par la maison Hachette, où le dessin de cette chambre est fait avec le même ornement.

Le lit est un simple lit de fer, comme les lits de dortoirs de nos lycéens; pour prendre ses repas, Pie IX se fait apporter près de sa couche une petite table carrée qui lui sert aussi à donner quelques signatures. Le fond de la pièce est tendu en soie damassée rouge ornée des armoiries du Saint-Père entrelacées.

SOUVENIRS DU JOUR DE L'AN 1878

Nous publions, cette semaine, une combinaison de dessins représentant les scènes qui feront du premier janvier 1878 le jour de l'an le plus remarquable dans les annales du Canada. Pour cette raison, notre

—M. Maxime de Saint-Ebre.—
Par un mouvement brusque, elle se leva et marcha vers la fenêtre.

Ce nom venait de faire éclater comme une volée de cloches dans son cerveau.

Ce nom réuni à celui de Paula!... Ce n'était pas la première fois qu'avec des frissons glacés, elle les avait rapprochés elle-même.

Il lui semblait avoir compris que Paula n'y aurait mis nul obstacle, et, quant au commandant de dragons, l'inégalité de son humeur, son parti pris d'éloignement, ne disaient-ils pas la lutte que sa raison avait, sans doute, entreprise contre son cœur?

Tout cela, qu'elle s'efforçait d'oublier d'ordinaire, lui revint à l'esprit avec une lucidité si poignante que la sueur perla subitement à son front.

D'un geste vif, elle ouvrit la fenêtre. Par cette soirée de neige, où la bise soufflait glaciale, elle prit un âpre plaisir à exposer sa tête brillante aux dangereuses caresses du vent des montagnes.

—Miséricorde!... quel froid! s'écria l'aumônier en ramenant frileusement sa soutane sur ses jambes grelottantes; que vous arrive-t-il donc, ma bonne petite?

—J'étouffais! balbutia la jeune fille.

—Oh! la jeunesse! Fermez-moi bien vite cette fenêtre, entendez-vous, imprudente que vous êtes!

Elle obéit lentement, lentement, tandis qu'il reprenait avec bonhomie:

—Que vous disais-je donc?... ah! oui... que M. Maxime de Saint-Ebre a probablement trouvé peu sage d'unir ses trente-huit ans aux dix-neuf de Paula, et je le déplore. Quant à vous, Etienne, je n'accepte pas votre réponse de ce soir comme définitive. Vous réfléchirez devant le Seigneur. Lui seul est la lumière.

NIX

Elle n'avait point quitté la fenêtre refermée, appuyant son front aux vitres où suintait une buée brillante sous la double action du froid extérieur et de la joyeuse flamme intérieure.

Un abolement sonore la fit tressaillir. Bré-bion s'était enrichi d'un énorme chien de garde depuis que la fortune y avait élu domicile.

C'était Mariette qui l'avait demandé.

Dan! quoiqu'Etienne n'eût pas encore parlé, Mariette espérait bien être toujours propriétaire et rentière!

—Qui vient si tard? demanda l'abbé Joumel.

Etienne vainement cherchait à voir dans la nuit. Deux ombres passèrent sur la terrasse: Thibaut précédant un visiteur; on reconnaissait le premier à son inévitable lanterne; rien ne faisait distinguer le second.

—Si c'était Aubin! dit encore l'abbé. Il n'y a qu'Aubin qui se hasarderait à monter les rochers à pareille heure.

Neuf heures sonnaient, en effet, dans les ruines, c'était le moment du sommeil.

On entendit les sabots de Thibaut dans le corridor.

La porte s'ouvrit. Sa lanterne parut la première, puis sa massive personne.

—Monsieur l'aumônier, dit-il de sa grosse voix, voilà un monsieur qui vient sensément vous rendre visite à cette heure de nuit.

C'était là une des façons d'annoncer du rustique Thibaut.

Ceci dit, il fit en arrière le pas qu'il avait fait en avant, démasquant la taille haute et sévère du visiteur.

—Monsieur Maxime, soyez le bienvenu! dit cordialement l'aumônier.

Etienne se pencha vers le feu pour y jeter une souche. La souche ne tomba pas, cependant. Une demi-minute, sa main tremblante la soutint au-dessus de la flamme avant de l'y coucher.

Quand elle se releva pour répondre au salut de Maxime, on pouvait supposer que la chaleur du foyer avait seule répandu son ardente rougeur sur des joues ordinairement pâles.

Maxime regardait autour de lui avec une sorte d'avidité, embrassant tous les détails de cette scène d'intérieur si simple. Un vieillard aux blancs cheveux, une jeune fille inclinée, sur lesquels une claire lueur de sarments embrasés jetait un reflet souriant.

La chambre de l'abbé n'avait, d'ailleurs, d'autres meubles que son lit d'anachorète, une commode de noyer, un fauteuil de damas-laine et trois chaises d'osier brodées de laines multicolores par les doigts habiles d'Etienne.

C'était ce que le saint prêtre appelait son *luxu*. Ah! si la défunte marquise l'avait vu!

Toutes ces choses si modestes riaient à l'œil, sans toutefois suffisamment expliquer l'évident plaisir que Maxime semblait prendre à les voir.

Si l'abbé Joumel avait tout d'abord soupçonné que le visiteur devait avoir quelque communication à lui faire, en montant si tard à Bré-bion, il lui fallut bientôt reconnaître qu'il n'en était rien.

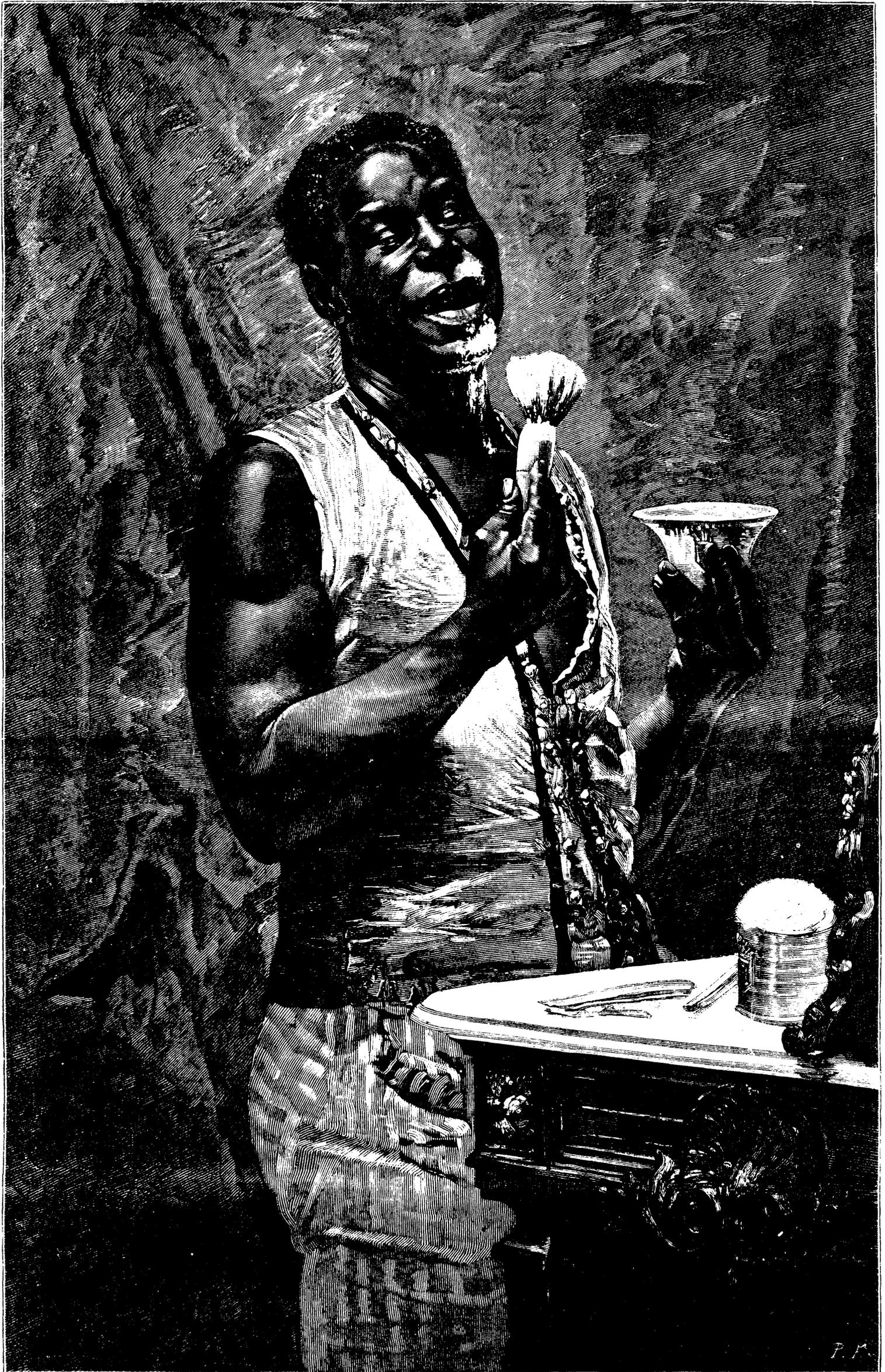
Maxime dit avec infiniment de naturel qu'il éprouvait un grand désir de venir à Salins, qu'il y avait résisté pour des motifs importants; mais qu'enfin il s'était laissé entraîner ce jour-là avec d'autant plus de facilité que le régiment de dragons allait quitter Poligny.

Cette explication valut au commandant un remerciement amical de l'aumônier.

—Ne pas vouloir partir sans nous serrer la main, c'est une bonne pensée, monsieur; je vous en sais un gré sincère. Mais, dites-moi, ce départ de Poligny est donc tout à fait, tout à fait prochain?

Il n'y avait pas à s'y méprendre. L'aumônier ne pouvait attribuer qu'à un très-prompt éloignement du pays l'heure peu habituelle de cet adieu.

(La suite au prochain numéro.)



PENDANT QUE LE MAITRE EST ABSENT

dessin mérite d'être soigneusement conservé. En premier lieu, nous voyons Jean-Baptiste Canadien, un Indien de Caughnawaga, et ses deux compagnons franchissant, dans un frêle canot, les dangereux rapides de Lachine. Partis du village de Caughnawaga à onze heures de l'avant-midi, le jour de l'an, ils arrivaient au bassin Jacques-Cartier vers midi et demi. Les noms des deux compagnons du célèbre guide sauvage sont Jean Stécé, autre Indien, et Charles D'Amour, Canadien français de la paroisse de Sainte-Philomène. En arrivant au bassin Jacques-Cartier, les téméraires aventuriers furent chaudement accueillis par des centaines de curieux qui s'étaient rendus au port pour être témoins de ce fait unique jusqu'ici dans l'histoire de notre navigation. Une collecte fut faite sur les lieux pour les braves canotiers, ainsi qu'au St. Lawrence Hall, où ils furent ensuite conduits. C'est alors que Jean-Baptiste Canadien éprouva la plus orgueilleuse sensation que sa nature d'Indien pût ressentir, en apprenant, par dépêche télégraphique, à sa sauvagerie et à toutes les sauvagesses de Caughnawaga, son heureuse arrivée en ville.

Un autre dessin représente le voyage de plaisir à Boucherville par le bateau à vapeur *Longueuil*. Environ 600 personnes prirent part à cette excursion, plus pour la nouveauté de la chose que pour le plaisir, car le vent soufflait très-fort et le froid était intense.

Un troisième croquis représente une course entre plusieurs chaloupes, sous la direction de Joe Vincent, depuis le quai Bonsecours jusqu'au quai de Saint-Lambert.

Au quatrième plan on voit un laboureur de Saint-Bruno traçant un sillon en l'honneur du jour.

Le cinquième dessin représente des moutons broutant l'herbe et trouvant encore leur nourriture sur le versant oriental de la montagne.

Les deux autres dessins n'ont pas besoin d'explication.

Sommaire des nouvelles étrangères de la semaine

ANGLETERRE

Londres, 11 janvier.—Le discours hostile à la Russie, prononcé hier par le duc de Sutherland, en présence d'un grand nombre de membres de la haute aristocratie, a produit une vive sensation.

Le *Times*, parlant de la victoire des Russes dans le défilé de Shipka, dit que la ligne naturelle de défense des Turcs se trouve rompue. Tout indique que les Turcs sont entièrement démoralisés. La Porte doit faire la paix sans le moindre retard, si elle ne veut pas amoindrir son territoire. L'Angleterre défendra ses intérêts s'ils sont menacés, mais elle ne peut rien faire pour pallier les fautes commises par la Turquie.

ITALIE

Rome, 9.—Le roi d'Italie est mort à deux heures et demie cette après-midi. Il a reçu les consolations de la religion.

La nouvelle de la mort du roi Victor-Emmanuel a sensiblement affecté Sa Sainteté Pie IX.

Le roi a reçu les derniers sacrements quelques instants avant de mourir.

Dans l'après-midi, les derniers sacrements ont été administrés au roi Victor-Emmanuel : il a reçu les secours de la religion avec une grande joie. Le roi a fait alors demander près de sa couche le prince Humbert, son héritier, la princesse Marguerite, et a conversé avec eux pendant quelques instants. Ensuite, l'affluence des visiteurs augmentant, le roi a fait mander tous ceux qui avaient l'habitude de s'approcher de lui. Il leur adressa à chacun quelques mots, après quoi il expira.

La nouvelle se répandit aussitôt dans toute la ville et causa une grande émotion parmi le peuple. Tous les magasins furent fermés.

Le prince Humbert a été proclamé roi d'Italie et a lancé la proclamation suivante à son peuple :

"Italiens,—Le plus grand malheur vient de nous frapper; Victor-Emmanuel, le fondateur du royaume d'Italie, nous est enlevé. J'ai reçu son dernier soupir qui a été pour la nation : ses derniers vœux qui ont été pour le bonheur de son peuple. Sa voix, qui résonne toujours dans mon cœur, me commande de ne pas me laisser abattre par la douleur et m'indique mon devoir. En ce moment, il ne nous reste qu'une suprême consolation qui consiste, pour moi, à suivre ses traces, pour vous, à rester fidèles à ses vertus civiques, grâce auxquelles il a accompli la tâche difficile de rendre l'Italie grande et unie. Je me souviendrai de son dévouement à son pays, de son amour du progrès, de sa foi dans les institu-

tions libérales, et je tâcherai d'imiter ces vertus. Je tâcherai aussi de mériter l'amour de mon peuple. Italiens, votre premier roi est mort; son successeur vous prouvera que les institutions ne meurent pas. Unissons-nous à cette heure de deuil, et tâchons de fortifier parmi nous cet esprit de concorde qui a toujours été le salut de l'Italie."

Rome, 11.—Un correspondant de Rome dit que le pape, en recevant la nouvelle de la mort de Victor-Emmanuel, s'est écrié : "Je m'y attendais et je lui avais pardonné. Prions pour le repos de son âme."

Une circulaire de cour dit que la reine Victoria a appris la mort du roi d'Italie avec un profond regret. Le monarque défunt a toujours été l'ami de l'Angleterre.

Les cours d'Allemagne et de Russie porteront le deuil du roi d'Italie pendant trois semaines.

Le corps de Victor-Emmanuel a été embaumé. On affirme que le cardinal-vicaire a offert la basilique de Sainte-Marie-Majeure pour les cérémonies funèbres.

Les journaux catholiques d'Italie déclarent que le roi mourant, avant de recevoir le Saint-Viatique, a demandé au pape de lui pardonner ses péchés.

Rome, 12.—Le roi Humbert a ordonné à la Cour italienne de prendre le deuil pour six mois. On dit qu'Humbert, quoique d'abord décidé en faveur de Turin, est maintenant disposé à faire inhumer Victor-Emmanuel à Rome, mais il consultera ses frères avant de donner sa décision. Signor Marconi a l'intention de présenter un projet de loi choisissant le Panthéon comme lieu de sépulture de la famille de Savoy.

FRANCE

Paris, 9.—On annonce la mort de François-Vincent Raspail.

Paris, 10.—Les élections municipales qui se font tous les trois ans, ont eu lieu dimanche dans toute la France. Les délégués des conseils municipaux ont voix prépondérante dans l'élection des sénateurs l'an prochain. A Paris, 73 conseillers sur 80 sont républicains, et 4 sont conservateurs. Un second ballottage sera nécessaire pour trois conseillers. Il y avait auparavant 10 conseillers conservateurs. Dans les villes de provinces, les républicains ont généralement été heureux, et dans les grandes cités les radicaux ont le plus souvent réussi. Les districts ruraux ont élu beaucoup plus de républicains qu'auparavant.

Paris, 11.—Jules Grévy a été élu président de la Chambre des députés, et le duc d'Audiffret Pasquier, président du Sénat. Ils ont obtenu tous deux une forte majorité.

Marseille, 11.—Gambetta, dans un discours qu'il a fait à Marseille, a dit : "Il est maintenant à propos que les républicains fassent une halte jusqu'en 1880 pour fortifier les positions qu'ils ont conquises, et qu'ils supportent le ministère actuel jusqu'après les élections sénatoriales de l'année prochaine, époque où ils auront la majorité dans le Sénat."

RUSSIE

Saint-Petersbourg, 8.—Le *Journal de Saint-Petersbourg* dit :

"La Russie, après les immenses sacrifices qu'elle a faits, demande le droit de discuter les conditions de paix avec son ennemi seulement. La Russie, cependant, reconnaît à l'Europe le droit de faire connaître son opinion sur les conditions de paix agréées par les belligérants."

Saint-Petersbourg, 9.—Un télégramme officiel dit que Sophia a été pris le 3 courant, après un engagement dans lequel les Russes n'ont perdu que 4 hommes.

Saint-Petersbourg, 10.—Le grand-duc Nicolas télégraphie ce qui suit de Lortcha, le 9 janvier :

"Je suis heureux de féliciter Votre Majesté sur une grande victoire qui a été gagnée aujourd'hui. Après une lutte énergique, le général Radetsky a capturé toute l'armée turque qui défendait la passe de Shipka et comprenant quarante-un bataillons, dix batteries et un régiment de cavalerie. Le prince Mirsky occupe Kazanlik. Le général Skobelet est à Shipka."

Londres, 12.—Un correspondant à Vienne dit qu'à la passe de Shipka les Russes ont capturé 28,000 hommes, 1,000 chevaux, 12 mortiers, 12 canons de siège et 80 canons de campagne. Les Cosaques ont occupé le chemin de fer de Yomboli.

Londres, 12. Plusieurs dépêches annoncent que la garnison de Nisch, qui s'est rendue aux troupes de la Serbie, comprenait 8,000 hommes avec 90 canons, 12,000 fusils et un certain nombre de drapeaux.

TURQUIE

Constantinople, 9.—Une dépêche officielle annonce qu'après deux jours de combats sanglants, Hahz Pacha, commandant la division de Novi Bazar, a occupé de nouveau Kurschumli. Les pertes des Serbes sont considérables. Eyoub Paeha, commandant la garde civile, a aussi défait les Serbes, les a poursuivis jusqu'à la frontière, a brûlé six de leurs stations militaires et a détruit leurs retranchements.

Constantinople, 10.—Le conseil des ministres est d'accord sur les conditions d'un armistice, et il les a soumises au Sultan pour obtenir son approbation. En ouvrant des négociations directes, seulement pour la suspension des hostilités, la Porte semble agir d'après les avis de lord Derby.

Une dépêche plus récente de Constantinople dit que le Sultan ayant approuvé les conditions

de l'armistice, Reouf Pacha, ministre de la guerre, a ordonné aux commandants de corps d'armée de s'aboucher avec les commandants russes. Avant de sanctionner cette détermination, Server Pacha, ministre des affaires étrangères, a télégraphié à Musurus Paeha, ambassadeur turc à Londres, pour le prier de demander à lord Derby de s'entendre avec la Russie au sujet des conditions d'armistice. Lord Derby a répondu que la Russie ne voulait pas prêter l'oreille à de semblables propositions, venant de la part de l'Angleterre, et a conseillé à la Turquie des négociations directes.

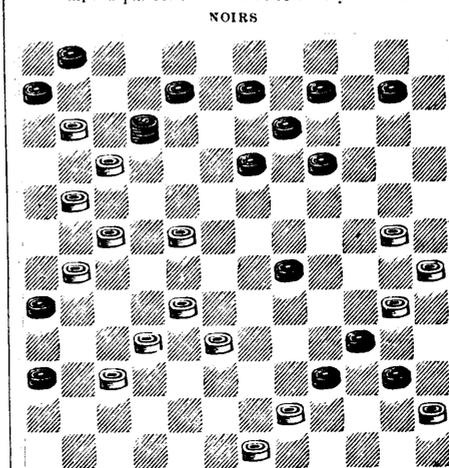
Constantinople, 11.—Les conditions de l'armistice ne sont pas encore fixées. La Porte a reçu la réponse de la Russie, l'informant que les négociations devraient être conduites de la même façon que s'il s'agissait d'une paix éventuelle.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 108

Composé par M. JOHN GADBOIS, Holyoke, Mass.



Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 106

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
58 51	43 69*
47 41	69* 45
41 50 et gagnent.	

Solutions justes du Problème No. 106

Montréal.—P. A. Sicard et Alphonse Languedoc.
Sainte-Cunégonde : Alex. Lacaille.
Québec.—N. Langlois, J. Lemieux.

Un mot du Sphinx, dans l'Événement :

Ces coiffeurs !
L'autre jour, Joseph B... entre au café la mine horriblement allongée. Il avait taillé 27 perriques et rasé 14 barbes.

Un monsieur, cherchant à engager la conversation, se penche vers lui.
— Vous paraîsez fatigué, monsieur, lui dit-il.
Et l'autre, se rengorgeant :
— Les travaux de têtes, monsieur !

DECES

A la Côte-Saint-Michel, comté d'Hochelega, le 11 du courant, dame Odile Gagnon, épouse de sieur Jérémie Gagnon, à l'âge de 34 ans et 3 mois.

A Kansas City, Missouri, le 30 décembre 1877, M. Alfred Soulière, antrefois de Montréal, âgé de 33 ans. Il laisse une épouse et deux enfants.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Austriches et de Vautours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC, Atelier : 547, rue Craig.

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante.

Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la maille en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHERAR, 126 Powers' Block, Rochester, New-York.

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Treupe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 85 : MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; A. C. Saint-Jean; Z. Delaunais, H. M. Québec; L. O. P. Sherbrooke; M. Toupin, P. O. Giroux, M. Lafrenière, S. Lafrenière, Montréal; N. P., Sorel; J. A. Cusson, Northampton, Mass.

Solutions justes du problème No. 86 : MM. S. Lafrenière, P. O. Giroux, M. Toupin, J. L. P., M. Lafrenière, Montréal; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; L. O. P., Sherbrooke; H. M. et Z. Delaunais Québec; A. C., Saint-Jean; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; N. P., Sorel.

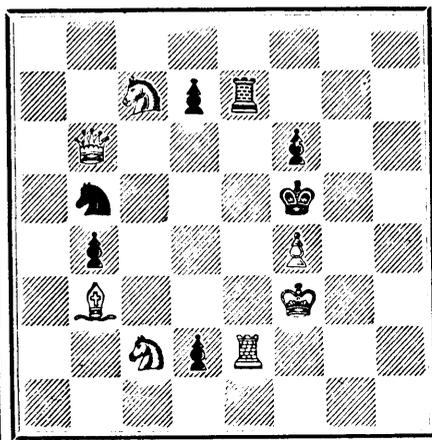
Le "Lincoln County Chess Association," Angleterre, a ouvert un tournoi d'échecs à Grantham, lundi, le 31 décembre dernier, sous la présidence de Son Altesse Royale le prince Léopold. Ce tournoi est divisé en trois classes. D'après les règlements, chaque concurrent doit jouer vingt coups par heure. Le premier prix sera de quinze louis sterling et une coupe en argent.

Comme on peut le voir, le problème que nous offrons aujourd'hui aux amateurs d'échecs est sous la forme de la lettre O. C'est le premier problème que nous voyons dans ce genre, et nous en recommandons l'examen. Nous le devons à l'obligeance de M. J. W. Shaw, de cette ville.

PROBLÈME "O" No. 89

Composé par M. LEWIS QUIEN.

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 85.

Blancs.	Noirs.
1 F 5e D	1 R pr. C
2 C 6e R	2 R 3e D
3 F 3e CR, échec et mat.	

PROBLÈME No. 90.

Blancs.	Noirs.
1 R 2e R	1 R 5e R
2 T 5e FD	2 F 2e C, D, 3e T.
3 F 7e CR	2 R 4e CR.
4 C 8e FR	
5 Pions 3e CR, 4e D, 5e T R, 6e R, 6e C D.	

Les blancs jouent, font échec et mat en 4 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 86.

Blancs.	Noirs.
1 T 6e T D	1 F pr. D (A)
2 T 6e R, échec	2 R pr. C
3 T 3e ou 5e R, échec et mat.	

(A)	1 P 6e F (B)
2 D pr. F, échec	2 R prend D
3 F 2e F, échec et mat.	

(B)	1 FR 3e D
2 F 2e F, échec	2 R pr. C. <i>Ad libitum</i>
3 D pr. FR ou 2e C, échec et mat.	

19ÈME PARTIE

Cette partie a été jouée il y a quelque mois en France entre MM. Kolisch et DeRivière :

Blancs.	Noirs.
M. DERIVIERE.	M. KOLISCH.
1 P 4e R	1 P 4e R
2 C 3e FR	2 C 3e FD
3 F 5e CD	3 F 4e F
4 Roquent	4 C 5e D
5 C pr. C	5 F pr. C
6 P 3e FD	6 F 3e C
7 P 4e D	7 P 3e FD
8 F 4e T	8 C 3e FR
9 F 2e F	9 P 3e D
10 F 5e C	10 P 3e TR
11 F 4e TR	11 P 4e CR
12 F 3e CR	12 D 2e R
13 P pr. P	13 P pr. P
14 C 2e D	14 F 2e FD
15 C 4e F	15 P 4e CD
16 C 3e R	16 P 4e TR
17 P 4e TR (a)	17 C 5e CR (b)
18 C pr. C	18 P pr. C
19 P pr. P	19 D pr. P
20 T 1er R (c)	20 F 3e R
21 F 3e CD	21 T 1er D
22 D 1er F	22 T 7e D (d)
23 T 1er D	23 D 3e TR

Et les blancs résignent.

NOTES.

- (a) Un mauvais coup.
- (b) Bien joué.
- (c) Très-nécessaire vu les circonstances.
- (d) Un excellent coup, lequel prive les blancs de toute chance d'échapper.

INDIGESTION.

L'indigestion chronique affecte presque toujours les rognons et la vessie produisant l'acidité dans l'urine, laquelle, analysée, se trouve chargée d'oxalate de chaux. Ceux qui se trouvent dans cette pénible condition ont grandement besoin du PHOSFOZONE.—Une dose ou deux de ce médicament de PHOSFOZONE peuvent ne pas les guérir; mais s'ils persistent à s'en servir, un RESULTAT FAVORABLE EST INEVITABLE. Vendu par tous les Pharmaciens, et préparé dans le laboratoire des propriétaires, Nos. 41 et 43, rue Saint-Jean Baptiste, Montréal.

AGENTS DEMANDÉS.

On demande deux hommes instruits, parlant le français et l'anglais, ayant quelque connaissance de la propagande pour les journaux, et des capacités littéraires qui leur permettraient d'écrire l'histoire des paroisses, villes et villages de la Province de Québec, pour servir comme agents spéciaux pour un journal français très-populaire publié en Canada. On exigera les meilleures recommandations et des cautions pour au moins mille dollars. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les capacités voulues. On donnerait la préférence à quelqu'un qui connaîtrait le dessin et qui pourrait faire des croquis au crayon ou à la plume.

S'adresser à "Boîte 1048, Bureau de Poste, Montréal."

L'OPINION PUBLIQUE

Seul Journal Français Illustré publié en Amérique,

DONNE EN PRIME A SES ABONNÉS, CETTE ANNÉE

UN MAGNIFIQUE PORTRAIT DE S. E. Mgr. CONROY,

DÉLÉGUÉ APOSTOLIQUE EN CANADA.

Ce superbe portrait, lithographié sur papier de luxe 15 1/2 par 21 pouces, et d'une exécution artistique irréprochable, est maintenant prêt et sera donné, d'ici au 1er juillet 1878, à tout nouvel abonné qui paiera d'avance.

Le Portrait seul vaut la moitié de l'abonnement.

S'adresser aux bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.



DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR. BRANCHE DES TERRES DE L'AMIRAUTÉ ET DE L'ORDONNANCE.

Ottawa, 28 décembre 1877.

Quebec—Vente des terres de l'Ordonnance

AVIS PUBLIC est par le présent donné que MARDI, le 22 janvier 1878, à midi, au bureau de Owen Murphy, écrivain, à Québec, on offrira à la compétition publique:

Premièrement.—Un lot de terre situé au coin des rues Glacis et Saint-Jean, contenant 180 pieds sur le côté Est de la rue Glacis, avec une profondeur de 109 pieds à l'extrémité nord-ouest, et 103 pieds et 3 pouces sur le côté Nord de la rue Saint-Jean, contenant d'après les mesures 17,696 pieds carrés, mesure française, tel que désigné sur le plan des propriétés de l'Ordonnance, au nord de la rue Saint-Jean, en dehors, Québec, pris sur le plan du Cadastre daté le 22 mai 1877, en vue au bureau de l'encanteur sus-mentionné.

Secondement.—Un morceau de terre situé sur le côté nord de la rue Saint-Jean, en dehors, Québec, faisant partie du terrain vaste près de la Tour No. 4, de la dimension suivante, savoir: 144 pieds sur la rue Saint-Jean et 76-9 pieds de profondeur, renfermant une superficie de 40 1/2 perches, mesure anglaise. A chaque angle de la figure, qui est colorié en jaune, il y a une marque en pierre, sur la surface de laquelle est gravé B-O, tel que désigné sur la copie faite d'après le Plan de l'arpentage des terres de l'Ordonnance, signé par Charles Walkem, arpenteur provincial, daté d'Ottawa, 26 octobre 1877, et visible au bureau de l'encanteur sus-nommé.

TERMES ET CONDITIONS

1o. Le paiement en plein devra être fait dans les dix jours qui suivront la vente, à la Banque de Montréal, Québec, et la recette envoyée à ce département.

Les plans des bâtisses qui seront érigées sur l'un ou l'autre de ces terrains, devront être soumis à l'approbation du Gouvernement, et l'acheteur devra y construire une bâtisse dans les douze mois qui suivront la vente, à défaut de quoi les terrains retourneront au Gouvernement.

E. A. MEREDITH, Député-Ministre de l'Intérieur.

WILLIAM F. COFFIN,

Commissaire des Terres de l'Ordonnance et de l'Amirauté, 3 janvier 1878.

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURUS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical,

POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et, au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,

17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTRÉAL, Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puisseance du Canada.

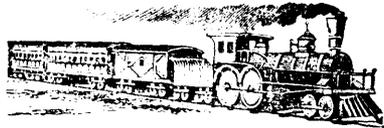
VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS #11-52-96.

LES OVULES SUÉDOIS

Personnes désireuses de guérir vite et sûrement les Tristes Irrités, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissements, etc., prendront tout de suite les

A Paris: Phie COLOMER, 103, rue Montmartre.—Agent pour le Canada: A. DELAU

DEPOTS:—A. DELAU, 136, RUE NOTRE-DAME, à Montréal, un dépôt de importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises, et LES PRINCIPALES PHARMACIES.



CHEMIN DE FER DE QUEBEC, MONTREAL, OTTAWA ET OCCIDENTAL.

Location et exploitation du Chemin

Le Gouvernement de la Province de Québec demande des soumissions pour le louage (ou affermage) et l'exploitation, durant un certain nombre d'années, des lignes de chemin de fer, maintenant en voie d'achèvement, entre Québec et Montréal, et entre Montréal et Aylmer, avec leurs embranchements—et aussi pour la location et exploitation de l'extension de cette dernière section jusqu'à "Portage du Fort," lorsqu'elle sera complétée et reliée avec le chemin de fer du Canada Central. La longueur respective des diverses lignes est comme suit:

Table with 4 columns: Milles, Pds, Milles, Pds. Rows include: De Québec à Montréal (161 2850), Embranchement des Piles (26 4339), De Montréal à Aylmer (155 478), Embranchement de St. Jérôme (13 1160), De Aylmer à Portage-du-Fort (50), Formant une longueur totale d'environ (376 3503).

Ces diverses lignes de chemin de fer seront louées ou affermées, soit à un seul particulier ou à une Compagnie, ou autrement, en deux sections—avec Montréal comme point de division, à deux personnes ou Compagnies différentes, suivant ce que le Gouvernement jugera le plus avantageux d'accepter, après que les soumissions auront été reçues.

Le et après le 26 décembre courant, un Devis et Cahier des charges, imprimés, contenant les conditions générales qui devront faire la base de la location ou de l'affermage des dites lignes de chemins de fer, seront visibles aux bureaux des Commissaires à Québec, No. 77, rue Dalhousie, et à Montréal, No. 16, rue Saint-Jacques, où l'on pourra aussi examiner les plans et profils de ces différentes lignes.

Des soumissions cachetées et endossées: "Soumissions pour les Chemins de Fer du Gouvernement," seront reçues jusqu'au PREMIER DE FÉVRIER prochain, inclusivement, et elles devront être adressées comme suit: "Aux Commissaires des Chemins de Fer de Québec, Québec."

Les Commissaires se réservent le droit de refuser les ou aucune des soumissions qu'ils pourront ainsi recevoir, dans le cas où aucune d'elles ne serait acceptable.

J. A. CHAPLEAU, Secrétaire de la Province de Québec.

Québec, 20 décembre 1877.

Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET À LA GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

AUSSI

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD,

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puisseance, dont la devise devrait toujours être:

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE."

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY, MONTRÉAL.

Seul remède efficace et agréable.

consultation des plus habiles Docteurs de Paris pour les Cas difficiles et pour toutes les maladies.

Montréal, et dans les principales Pharmacies.

LES PRINCIPALES PHARMACIES.

PRESENTS! DECORATIONS!

GRAND ASSORTIMENT DE FLEURS FRANÇAISES DE PREMIER CHOIX EN BOUQUETS, CROIX, PANIERS Vendu à très-bas prix pour les Fêtes.

A. DELAU, 136, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

#19-52-112

MANUFACTURE DE VINAIGRE

DE MONTREAL, No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION

CENTENAIRE

A HILADELPHIE

ET PREMIER PRIX A LA DNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire

#20-52-118

FAITES USAGE

SIROP EXPECTORANT,

DE L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE.

64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER

A ven rechez tous les Pharmaciens.

AU CLERGÉ

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20 S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

MÉDAILLE EXPOSITION — PARIS 1875

Pâte Codéine Tolu Zed

Le Sirop et la Pâte du Dr Zed procurent un calme rapide dans les cas d'irritations de poitrine ou des poumons, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes, etc. En gros, Paris, 22, r. Drouot et les pharm.

Dépôt:—à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharmacien. DEPOTS:—A. DELAU, 136, RUE NOTRE-DAME, à Montréal, un dépôt de importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises, et LES PRINCIPALES PHARMACIES.

"L'INTENDANT BIGOT,"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser à

LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec le

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTRO-TYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS.

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES

ET DE

MARCHANDISES DE GOUT

qu'il avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes les pièces de marchandises, spécialement dans les modes importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis

JOS. ROY,

573, RUE STE. CATHERINE,

A l'Enseigne du Chapeau Rouge.

#15-54-10

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises (Ex-représentant des Editeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

12, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

à le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres: et tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse.

#20-52-116



Deux Malles seront expédiées

—DE—

BETSIAMIS

—A LA—

POINTE AUX ESQUIMAUX,

et aux bureaux intermédiaires, durant le présent hiver. La première malle laissera Betsiamis le 1er janvier prochain, et la seconde le 15 février, si le temps le permet. Les lettres adressées à l'est de Betsiamis et postées à Québec d'ici au 18 courant, seront expédiées par la première malle.

Québec, 13 décembre 1877.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bu inspecteur, Québec, 15 décembre 1877. #533-161

Le Dr. THAYER Oculiste & Auriste



M.D., C.D., de l'Université McGill, diplômé en médecine et accouchement du collège des apothicaires à Londres, étant revenu à Montréal après un long voyage sur le continent européen, peut être consulté tous les jours sur toutes les maladies, à sa résidence,

39 Beaver Hall Terrace.

Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, enlève la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte; il pose aussi des yeux artificiels sans opération antérieure. #36-52-140

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la malle franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. #33-52-139

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.